

BUDGET

1.

2.

3.

DOSSIER
Le budget

Programme du Festival de Sculpture Du 4 mai au 11 mai

Tous les jours du 4 au 11 mai

Dès 9h - **Halle Patinoire** - Début de travail des sculpteurs bois, métal et terre

Dès 9h - **Halle Patinoire** - Début de travail de l'invité d'honneur Christophe Lgh Henry qui fait une œuvre avec des matériaux de récupération

Dès 10h - **Halle des Congrès** - « Exposition des affiches » réalisées par Olivier Claudon

Boutique du festival : vente de pièces originales des sculpteurs participants, vente d'affiches, et le livre souvenir « Festival Camille Claudel La Bresse 30 ans de sculpture »

Dès 10h - **Halle des congrès** - Boutique « Menaka » et « Artisan d'Art »

Dès 10h - **Maison de la Bresse** - Exposition Christophe Lgh Henry et Anne Boisaubert et projection continue d'un film qui raconte la création de l'œuvre en bronze « Petite Jeanne » de l'artiste invitée Anne Boisaubert



Vendredi 3 Mai

18h - Cérémonie Ouverture avec accueil des sculpteurs **à la Salle des Fêtes**

Présentation des artistes sculpteurs et tirage au sort des billots de bois - Ouvert à tous

Samedi 4 Mai

Dès **18h** - **Maison de la Bresse** Vernissage et Visite des expositions des invités d'honneur « Anne Boisaubert » et « Christophe Lgh Henry »

Lundi 6, mardi 7 et vendredi 10 Mai

Dès **9h** - **Halle Patinoire** - Animations de Créa Jeunes avec les écoles

Mercredi 8 Mai

Dès **17h30** - **Cinéma Grand Ecran** Conférence illustrée « Une œuvre, de l'idée au bronze final » de l'artiste Anne Boisaubert

Jeudi 9 Mai

Dès **11h30** - **Halle Patinoire** Concert de L'Harmonie de la Bresse

Dès **16h** - **Maison de la Bresse** - « Visite Contée » par Anne Boisaubert, artiste invitée d'honneur

Dès **17h** - **Halle Patinoire** Démonstration « Coulée de Bronze »

Présence de « France Bleu Sud Lorraine »

Samedi 11 Mai

Dès **16h** - **Maison de La Bresse** « Visite Contée » par Anne Boisaubert, artiste invitée d'honneur

Dimanche 12 Mai

Dès **16h30** - **Halle Patinoire** Cérémonie de Clôture avec « Présentation des œuvres »

Remise des Prix

Tirage au sort de la Tombola

LE PROGRAMME :

31^{ème} Édition - 1^{ère} Biennale

30 Avril :

Dès 10h - **Halle Patinoire**
Démarrage Sculpteurs
Pierre et Ecoles



3 Mai :

18h00 - **Salle des Fêtes**
Cérémonie d'ouverture
avec accueil des
sculpteurs :
Présentation des artistes
sculpteurs et tirage au
sort des billots de bois :
Ouvert à tous

Tous les jours du 4 au 11 Mai :

- Dès 9h - **Halle Patinoire** : Travail des sculpteurs bois, métal et terre
- Dès 9h - **Halle Patinoire** : Travail de l'invité d'honneur « Christophe Lgh HENRY »
- Dès 10h - **Halle des Congrès** : Exposition de Innocent TIENDREBEOGO
- Dès 10h - **Halle des Congrès** : Exposition des affiches réalisées par Olivier CLAUDON et Boutique du festival
- Dès 10h - **Halle des Congrès** : Boutique « MENAKA »
- Dès 10h - **La Maison de La Bresse** : Visite des expositions des invités d'honneur et projection continue d'un film sur l'œuvre en bronze de l'artiste invitée d'honneur Anne BOISAUBERT

6, 7 et 10 Mai :

Dès 9h - **Halle Patinoire**
Animations de Créa Jeunes
avec les écoles

4 Mai :

Dès 18h - **La Maison de la Bresse** : Vernissage et visite des expositions
des invités d'honneur « Anne BOISAUBERT » et « Christophe Lgh HENRY »

8 au 11 Mai :

Artisan d'Art

8 Mai :

Dès 17h30 au **Cinéma Grand écran** : Conférence illustrée
« Une œuvre, de l'idée au bronze final » de l'invitée
d'honneur Anne BOISAUBERT
De 15h à 17h30 - **Halle des Congrès** : Atelier Emaux ANKA
+ Démonstration métiers à tisser

9 et 11 Mai :

Dès 16h - **Maison de la Bresse**
« Visite Contée » par Anne
BOISAUBERT, artiste invitée
d'honneur

9 Mai :

Dès 11h30 - **Halle Patinoire** : Concert de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc
Dès 17h - **Halle Patinoire** : Démonstration « Coulée de Bronze »

12 Mai :

Dès 16h30 - **Halle Patinoire**
Cérémonie de Clôture
Remise des Prix Tirage au sort de
la Tombola

Suivez-nous !




Pour plus d'informations :
festival.sculpture@labresse.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Quand ?

Semaine de
l'Ascension
4 au 12 mai
2024

2

invités
d'honneur

Une semaine
artistique et
culturelle à ne pas
manquer !

4-11

Conseil municipal

12

Vivre ensemble

13-16

Actualités

16

Cinéma

17

Infos sympas

18

Tribune

19-25

Dossier

Le budget

26-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 418

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MAI 2024

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses, Nordic mag.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

La séance du Conseil Municipal du 25 mars dernier était principalement consacrée aux finances de la Commune. Les comptes administratifs 2023, c'est-à-dire l'arrêté des comptes à la fin de l'année passée, ont été approuvés lors de cette séance ; toutes les prévisions 2024, le budget, ont, eux aussi, été votés lors de cette séance.

Ce budget 2024 ne prévoit pas de hausse des taux communaux des impôts locaux. Il a également été étudié sans avoir recours à un nouvel emprunt.

L'élaboration du budget c'est un travail d'équipe, c'est le recensement des besoins par les services avec leurs élus de référence. Je tiens à remercier les différents services, et plus particulièrement celui des Finances avec sa responsable Mélanie Dupré, pour l'important travail réalisé et nécessaire à l'élaboration du budget principal et des budgets annexes : notre feuille de route financière pour l'année 2024.

Avant le vote en séance en conseil municipal, une présentation aux élus, a été proposée lors de la commission finances afin d'en débattre.

C'est un budget réfléchi, avec des projets de travaux et de réalisations pour le bien-être de toutes et tous.

Le dossier de ce bulletin vous permettra de prendre connaissance d'un résumé de ces résultats et estimations. Tous les documents administratifs sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune. Mais les élus sont bien évidemment à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Mai 2024 c'est le mois du Festival de sculpture. Une 31^e édition qui verra, comme à son habitude, de nombreux artistes réaliser des œuvres que vous pourrez découvrir tout le long de la semaine de l'Ascension. D'ores et déjà, je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, bénévoles, agents et élus.

Une autre manifestation d'importance, le 25 mai prochain, le centenaire du club vosgien de La Bresse. Le déroulement de cette journée est à découvrir dans ce bulletin.

Encore beaucoup d'autres événements à venir également durant ce mois de mai, de quoi satisfaire bon nombre d'entre vous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits du Conseil municipal du 25 mars et du 8 avril

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'agrandissement de l'Espace Gervais Poirot - Avenant 1.	Jérôme Thibault	26 636.06€ HT	31 963.27€ TTC
Fixation de la rémunération forfaitaire définitive due à l'issue de l'APD	<i>Nouveau montant du marché</i>	45 036.06€ HT	54 043.27€ TTC
Marché de prélèvements et d'analyses d'eaux superficielles et d'air Montant estimatif Solution de base	SARL Semaco	14 876.00€ HT	17 851.20€ TTC
Mission de coordination SPS pour travaux de création d'un balcon et mise aux normes accessibilité (Ad'ap) de la Crèche Anicet le Sotré	Apave Infrastructures et Constructions	1 908.00€ HT	2 289.60€ TTC
Fleurissement - Année 2024 à 2026. Base :	Ets Horticoles Henry David (54120)	12 430.70€ HT	14 098.77€ TTC
Option fleurissement printanier et automnal :		11 637.35€ HT 793.35€ HT	
Mission contrôle technique pour travaux de création balcon et mise aux normes accessibilité selon Ad'ap de la Crèche Anicet le Sotré	Apave Infrastructures et Constructions	3 110.00€ HT	3 732.00€ TTC
Contrat de maintenance n°1143 - Standard et lignes téléphoniques et informatiques dans le bâtiment des STM de Niachamp. Avenant n°2. Changement de dénomination sociale de TL Systemes	Trusteam (54320)	-	-
Remplacement de la couverture du Centre Culturel et Social Lot n°2 : Couverture - étanchéité - zinguerie. Avenant n°2. Montant du marché (lot N°2)	Habitat Bois Constructions SARL	2 554.18€ HT 170 431.83€ HT	3 065.02€ HT 204 518.20€ HT
Mise aux normes du Camping du Haut des Bluches Lot n°5 : Plomberie - Sanitaires. Avenant n°1.		+1 207.57€	1 449,08€
Entretien complémentaire sur le réseau de chauffage et mise aux normes d'un plafond coupe-feu non prévisibles en amont Avenant n°2.	Xolin Energy SAS Methody (88120)	1 240.88€	1 489.06€
Fourniture et pose d'un radiateur à la demande du maître d'ouvrage Nouveau montant du marché (lot 5)		13 791.08€	16 549.30€
Mise aux normes du Camping du Haut des Bluches Lot n°7 : Peintures. Avenant n°1.	SARL Lenoir (88700)	1 000.00€	1 200.00€
Non réalisation poste de nettoyage de réception Nouveau montant du marché (lot 7)	Moins value	12 700.42€	15 240.50€

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Mise aux normes du Camping du Haut des Bluches - Lot n°1 : Démolitions - Fenêtres de toit.	Bati 3000 SAS (88600)	1 480.00€	1 776.00€
Avenant n°2. Dépose d'une fenêtre de toit défectueuse sur demande du maître d'ouvrage			
Nouveau montant du marché (lot 1)		21 855.60€	26 226.72€
Mise aux normes du Camping du Haut des Bluches Lot n°2 : Menuiseries. Travaux non prévisibles en amont.	Menuiserie Vaxelaire	5 596.00€	6 715.20€
Avenant n°1.			
Nouveau montant du marché (lot 2)		49 171.50€	59 005.80 €

Conventions

Objet	Organismes
31 ^e Festival International de Sculpture 2024 Demande de subventions Budget prévisionnel global : 115 640€ HT	Région Grand-Est, Conseil départemental des Vosges, Socété des Auteurs des Arts Visuels et de l'Image Fixe, et tout organisme susceptible d'apporter un soutien financier
Prélèvements et analyses d'eaux superficielles et d'air le long de la Moselotte 80 % du montant HT des dépenses estimées à 20 000 € HT	Agence de l'eau Rhin-Meuse

Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Location d'un logement 9 rue de la résistance Appt 3 - À compter du 01/02/24 Loyer mensuel hors charges et prestations logement non déduites Avance mensuelle frais de chauffage :	Cournarie Gildas et Di-Fabio Mona	395.34€ 75€	
Mise à disposition terrain pour source AR 1034p 10 Traverse des Grands Viaux	M. François Huguenin	Gratuite	1 an reconductible
Mise à disposition gratuite de terrain communal pour installation de ruches - AY 733 partie environ 10 m ² Lieu-dit : Rue du Hohneck -	M. Laurent Claudel	Gratuite	1 an reconductible

Finances

2023 – Comptes de gestion et comptes administratifs

Après avoir approuvé les comptes de gestion établis par le comptable public, ainsi que les comptes administratifs 2023 de la Ville et de ses budgets annexes, le Conseil Municipal a affecté les résultats de fonctionnement comme indiqué ci-dessous. Des extraits de ces comptes administratifs vous sont présentés dans le dossier de ce bulletin

Affectation des Résultats de fonctionnement 2023 des différents budgets

BUDGET	Résultat cumulé en sortie d'exercice	Résultat d'investissement 2023	Restes à Réaliser 2023	Affectation compte 1068 Investissement du budget concerné	À reprendre au Budget primitif 2023 fonctionnement du budget concerné
Commune	3 794 817,10 €	-1 349 683,92 €	-781 354,12 €	2 131 038,04 €	1 663 779,06 €
Forêt	778 422,24 €	-21 091,34 €	-7 300,00 €	28 391,34 €	750 030,90 €
Locations Industrielles	8 313,80 €	26 985,47 €	-5 000,00 €	0,00 €	8 313,80 €
Pompes funèbres	-416,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-416,12 €
Animations	-1 829,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-1 829,15 €
Lotissement Pré des Gouttes	17 285,50 €	-17 285,50 €	0,00 €	0,00 €	17 285,50 €
Lotissements	38 649,42 €	-116 298,45 €	0,00 €	0,00 €	38 649,42 €
Lotissement Balcons de la Rigue	-109 794,53 €	114 419,20 €	0,00 €	0,00 €	-109 794,53 €
Lotissement La Lunelle	-47 138,32 €	44 581,54 €	0,00 €	0,00 €	-47 138,32 €
Camping du Haut des Bluches	42 903,79 €	207 431,75 €	-16 200,00 €	0,00 €	42 903,79 €

Bilan des Acquisitions et cessions de biens immobiliers intervenus en 2023

Désignation du bien	Surface m ²	Prix m ²	Prix de cession/ acquisition	Valeur comptable	Plus ou moins value
Cession terrain pré du chajoux-Escaliers Morel	1550	2,00 €	3 100,00 €	685,10 €	2 414,90 €
Cession terrain Indeherberg	309	15,00 €	4 635,00 €	136,58 €	4 498,42 €
Cession terrain SCI Pré de la selle	793	21,00 €	16 650,00 €	350,51 €	16 299,49 €
Cession terrain Duchene pré Noel	2375	23,29 €	55 303,00 €	1 049,75 €	54 253,25 €
Cession terrain SAS Dana	463	15,00 €	6 945,00 €	204,65 €	6 740,35 €
Cession Terrain Pierrat Emmanuel	564	10,00 €	5 640,00 €	249,29 €	5 390,71 €
Cession Terrain GAEC Chèvrerie du Brabant	2198	5,00 €	10 990,00 €	971,52 €	10 018,48 €
Cession Terrain Perrin Humbertclaude	1801	5,00 €	9 005,00 €	796,04 €	8 208,96 €
Acquisition Immeuble Boudières	290	35,00 €	10 150,00 €	24,70 €	10 125,30 €

Taxes directes locales

vote des taux 2024 inchangés

Désignation des taxes	Taux (en %)
Taxe d'habitation (pour mémoire) et taxe d'habitation sur les résidences secondaires	21,00
Foncier bâti (part communale)	40,05
Foncier non bâti	30,42

Participations financières

Le montant, pour 2024, de la contribution financière affectée au Parc des Ballons des Vosges est de

8 678.95€ = (population DGF 2023 6335 habitants x 1.37€)



Attribution des subventions 2024 aux associations et établissements scolaires

Associations	Observations	Attributions 2024
AAPPMA		1 000 €
ADMR		2 000 €
AITHEX		2 880 €
Amicale des Sapeurs Pompiers		2 720 €
Les Amis de Pforzheim		1000 €
APEL		250 €
AJSP - Assoc. Jeunes Sapeurs Pompiers	0,18€ par habitant	750 €
Altytud 630		500 €
Club de Scrabble La Bresse		100 €
Club Vosgien	Commande matériel	0 €
Comite de Jumelage Menaka		4 250 €
Cook event		250 €
Cornimont BMX	10 enfants de -18 ans résidant à La Bresse	500 €
Crèche "Les P'tits Amis de Oui-Oui"		65 000 €
Échiquier des Hautes Vosges		150 €
Festival de Scrabble		1 000 €
Football Club Haute Moselotte		4 500 €
Foyer de ski nordique	Achats matériel	2 500 €
GASPC	2% s/traitements indiciaires prévisionnels	37 642 €
Groupement des Agriculteurs		7 200 €
Hautes Vosges Orientation		1 000 €
Justocorps		700 €
La Bressaude		45 000 €
Légion Vosgienne		300 €
	Fonctionnement général / Soutien aux activités internes	16 000 €
	FCE - CEL - fond aide au développement de la programmation culturelle en milieu scolaire	2 430 €
	MSU / PIJ / EEF - Point Info Jeune	1 860 €
	MEL - Aide au fonctionnement ludothèque	8 500 €
	Soutien formation professionnelle multi media	4 100 €
MLC	MEY1 - Accueil Loisirs	15 000 €
	Concours photo+création atelier	500 €
	MEY1 - Action jeunesse : chantier jeunes Eté	1 000 €
	MEY 1 - Soutien ados "pôle Europe"	2 000 €
	FONDS JEUNES - Mise en place d'un espace accueil jeunes et soutien d'actions au fil de l'année - soutien à la formation, accueil de stagiaires pro.	2 000 €
	F T S - Saint Nicolas	1 500 €
	Total MLC	54 890 €
Music Live Events		2 000 €
Noctuel	dont 500 € excpt. p/achat matériel	1 000 €
Orchestre d'Harmonie Jeanne D'arc		4 700 €
Les Ptiots Bressauds		500 €
Résonance FM		2 500 €
Souvenir Français	dont participation tombe M. Beloudini	600 €
Stanislas Echecs / Open d'échec		500 €
UNC AFN		400 €
Collège Hubert Curien		3 160 €
ONAC (Bleuet)		150 €
Téléthon		800 €
Subventions except. & spécifiques		
Cantine Saint-Laurent	Aide aux repas	12 000 €
M.N.T. + Particip. Mutuelle agents		18 000 €
OGEC		67 000 €
Participations Voyages scolaires		10 151 €

CONSEIL MUNICIPAL

Convention de financement entre la Commune de La Bresse et le Collège Hubert Curien

Lors d'une réunion au collège le 22 mai 2023 à laquelle étaient réunis les maires des communes de Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Ventron et La Bresse, M. le principal du collège Hubert Curien avait recensé les subventions accordées par les municipalités au collège (FSE, sections sportives et Association Sportive) et avait également établi une répartition des charges de transport pour le cycle ski en 6e (charge assurée jusqu'alors par la Bresse uniquement).

Afin d'uniformiser ces calculs pour les différentes communes, il a été convenu d'établir une convention reprenant le calcul de ces subventions, à savoir :

Le montant sera calculé chaque année par l'établissement scolaire Hubert Curien en fonction du nombre d'élèves bressauds dans l'établissement au 1er septembre, et des besoins et projets présentés par l'établissement.

La subvention est composée de parts fixes, subventions aux sections ski 500€ et montagne 500€, et de parts variables, subventions de 10€ à l'association sportive, de 7€ pour le cycle de ski de fond 6ème et de 10 € pour les actions du foyer Socio-Educatif. La part variable sera calculée sur les effectifs des élèves bressauds constatés à la rentrée scolaire de septembre dans l'établissement scolaire Collège Hubert Curien.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cette convention de financement, établie pour une durée de 3 ans.

Urbanisme – Terrains

Cession de terrain à :

M. Bruno Le Guellanff - lot n° 31 du Lotissement La Lunelle, aux conditions suivantes :

* Surface : AR 1174 - pour une surface de 1 524 m² - Zone UC du PLU

* Tarif 2024 : : 29,01 € HT le m² (par délibération du 16/10/2023, maintien des tarifs 2021 pour l'année 2024)

* Frais d'acte notarié et frais liés à cette transaction à la charge de l'acquéreur.

Désaffectation et déclassement parcelle A 214

Dans le cadre du projet de rénovation de l'Espace Gervais Poirot, il est apparu des incohérences sur l'affectation des terrains aux abords des aménagements prévus.

Pour permettre une mise en cohérence, un relevé de géomètre a été proposé. La parcelle A 214 pour une surface de 154 m² et un délaissé de chemin ont été identifiés.

Cette parcelle n'est pas affectée à un usage public et il convient de constater sa désaffectation afin de permettre le déclassement du domaine public.

Cette parcelle entrera dans le domaine privé communal, permettant une application de règles moins contraignantes.

PLU - PADD – Débat complémentaire

En date du 23.01.2024 le conseil municipal a débattu sur les orientations générales du PADD du Plan Local d'Urbanisme (PLU), révision prescrite par délibération du Conseil Municipal n° 22/2016 du 20/06/2016.

Le PADD a fait l'objet de complément. Aussi conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme il est proposé de mener un débat complémentaire.

Il est précisé que le débat sur les orientations du PADD a été mené le 31.01.2024 devant le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges compétent dans ce domaine. Ce débat complémentaire sera également mené par cette instance.

Le PADD est un document constitutif obligatoire du dossier PLU.

Rappel : PLU :

C'est un document d'urbanisme réglementaire, opposable aux tiers. Il fixe les règles visant à organiser et à maîtriser l'utilisation et l'occupation des sols applicables à chaque terrain, dans le respect de l'intérêt général et de la promotion du développement durable.

PADD :

Selon l'article L 151-5 du Code de l'Urbanisme, il définit :

« 1^{er} Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2^e Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune

Les orientations proposées par le PADD sont inchangées par rapport à celles présentées lors du premier débat: à savoir : dessiner le paysage de demain, cadre d'une transition équilibrée au coeur des Hautes-Vosges :

- En reconnaissant la richesse du paysage et la valeur écologique comme bien commun.
- En œuvrant pour le maintien des habitants sur le territoire.
- En offrant une démarche de sobriété foncière en faveur du cadre de vie.
- En confortant la dynamique économique locale par des conditions adaptées pour pérenniser l'existant et accueillir de nouveaux projets.
- En poursuivant la réflexion sur le devenir de l'activité touristique davantage tournée vers le « tourisme 4 saisons ».

Mais, elles sont complétées.

Ainsi, un schéma de principe présente les orientations du PADD sous un autre format, permettant d'appréhender les secteurs concernés par ces orientations.

Les orientations du PADD sont ainsi territorialisées en complément des données du diagnostic

Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à débattre une seconde fois sur les orientations générales du PADD du PLU.

Forêts

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité, la proposition des services de l'**Office National des Forêts**, en ce qui concerne le **programme d'actions pour 2024** qui s'élève à un montant total de 162 570,00 € HT.

A ce programme seront associées les conventions de maîtrise d'œuvre liées pour les travaux d'investissements et les devis associés.

Marchés Publics

Groupement de commandes pour réalisation de travaux de démolition de plusieurs bâtiments

La Commune de La Bresse et le Centre Communal d'Action Sociale de La Bresse projettent chacun de réaliser des travaux de démolition de bâtiments.

Les travaux porteront, a minima, sur la démolition des bâtiments suivants : Cité du Clos (CCAS) ainsi que Maison Arnold et Tremplin (Commune de La Bresse).

Le cas échéant, d'autres bâtiments pourront, avant le lancement de la procédure de mise en concurrence, être intégrés au marché (notamment pour ce qui concerne les bâtiments faisant l'objet d'une procédure d'acquisition par la commune).

Afin d'optimiser le coût des travaux à exécuter par la réalisation d'économies d'échelle, un groupement de commandes a été constitué pour la réalisation des travaux de démolition de ces bâtiments.

Groupement de commandes pour réalisation de travaux d'aménagement de la rue des Jonquilles

La Commune de La Bresse, la Régie Municipale d'Électricité La Bresse, la Communauté de Communes des Hautes Vosges et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de La Bresse Cornimont projettent chacun de réaliser des travaux au niveau de la Rue des Jonquilles à La Bresse.

Ces travaux consistent à assurer une continuité de l'aménagement du centre bourg et à poursuivre le développement et l'accessibilité des espaces piétonniers avec ceux déjà réalisés afin de :

- Prendre en compte la sécurité des usagers en réorganisant le flux des différents utilisateurs pour assurer la liaison entre les 2 cheminements piétonniers des rues Mougel Bey (RD 486) et route de Planois (RD 34) à la rue du Docteur Lapierre,
- Améliorer le cadre de vie des riverains et utilisateurs des espaces piétonniers (effacement des lignes aériennes existantes),
- Rechercher l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (abaissement de trottoirs au droit des passages piéton, élargissement du trottoir),
- D'optimiser les possibilités de stationnement pour les visiteurs du centre communal et social (accès direct depuis la rue des Jonquilles pour les activités sportives par les associations et les scolaires).
- D'enfourer et de rénover les réseaux.

Afin d'optimiser le coût des travaux à exécuter par la mutualisation des prestations communes à chaque membre et la réalisation d'économies d'échelle, d'une part, et faciliter la coordination des travaux en retenant un prestataire unique pour l'ensemble des membres du groupement d'autre part, il est proposé de constituer un groupement de commandes a donc été constitué et approuvé par le Conseil Municipal

Ce groupement aura pour objet de permettre à ses membres de confier à l'un d'eux la charge de mener toute la procédure de passation du marché.

Travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Espace Gervais Poirot

Une procédure de mise en concurrence sur procédure adaptée a été lancée le 10 janvier 2024 pour la réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Espace Gervais POIROT. 29 sociétés ont présenté une offre pour un ou plusieurs des lots composant l'opération.

Le 6 mars 2024, au terme des négociations et de l'analyse des offres réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée par M. Jérôme Thibault Architecte et le Bureau d'Etudes Patrice Normand, la commission achats s'est réunie pour proposer une décision quant à l'attribution de ce marché, à savoir :

- Lot 01 - VRD : à la Sté MOLINARI (88310 Cornimont), pour un montant de 29 240.00 € HT
- Lot 02 - Démolition / Gros-œuvre : à la Sté Metzger (68700 Cernay), pour un montant de 46 915.00 € HT
- Lot 03 - Charpente / Bardage : à la Sté SOCOPA (88121 Vagny), pour un montant de 59 913.08 € HT
- Lot 04 - Couverture / Etanchéité : à la Sté Constructions du Raindé (88250 La Bresse), pour un montant 36 313.87€ HT
- Lot 05 - Menuiseries extérieures et intérieures : à la Sté Menuiserie Vaxelaire (88250 La Bresse), pour un montant 67 362.25€ HT
- Lot 06 - Plâtrerie / Isolation : à la Sté Olry Cloisons (68230 Turckheim), pour un montant de 39 872.00 € HT
- Lot 07 - Électricité / Chauffage : à la Sté Mangel Electricité (88360 Ferdrupt), pour un montant de 31 319.00 € HT
- Lot 08 - Plomberie /Sanitaire : à la Sté Patrick Roussel – ETS Jean Gerard (88190 Golbey), pour un montant de 11 135.00 € HT
- Lot 09 - Revêtements de sols : à la Sté Marbrerie Francesconi (88100 Remomeix), pour un montant 24 519.19 € HT
- Lot 10 - Peintures : à la Sté Fernand et Noël Lenoir (88700 Rambervillers), pour un montant 22 565.52 € HT

Cette attribution proposée par la commission achats a été approuvée par le conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Demande de subvention pour la rénovation des courts de tennis extérieurs de la Vertbruche

Les courts de tennis extérieurs de la Vertbruche ont été réalisés par la Commune en 1986 avec un revêtement en gazon synthétique. Une première rénovation avait été opérée en 1999, au cours de laquelle la surface de jeu avait été transformée en enrobés poreux.

Compte tenu de l'état de dégradation du revêtement, une nouvelle opération de rénovation est devenue nécessaire pour pouvoir continuer à utiliser les courts dans des conditions satisfaisantes et assurer la sécurité des pratiquants.

Ainsi, cette rénovation doit permettre la reprise des bordures existantes, la reprise de la clôture des courts, la rénovation du terrain et de ces accessoires. Une option est également prévue dans le projet pour l'éclairage des courts.

A ce jour, les estimations ressortant des études de maîtrise d'œuvre portent le montant prévisionnel des travaux de rénovation à 104 580 € HT.

Plan de financement actualisé proposé pour cette opération

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	36 603,00€	35%
Emprunts		
Sous-total autofinancement	36 603,00€	35%
Union Européenne		
État - DETR ou DSIL		
État - autre FEADER		
Conseil Régional	26 145,50€	25%
Conseil Départemental	20 916,00€	20%
Autre (à préciser)- Agence Nationale du Sport	20 916,00€	20%
Sous-total subventions publiques	67 977,00€	65%
TOTAL HT	104 580,00 €	100%

Convention d'engagement réciproque entre la société Les Zelles et la commune de La Bresse - Parcelle AD 322

Dans le cadre de diverses transactions foncières sur le site de la zone industrielle « Les Ecorces », la Commune a été sollicitée par la société Les Zelles afin de définir les conditions d'accès aux terrains situés en deuxième ligne sis « Sur Les Ecorces ».

La parcelle AD 322, en cours d'acquisition par la Commune, située en partie centrale d'un futur projet mené par les Zelles pourrait faire l'objet d'une évolution foncière. Considérant que cette parcelle fait partie intégrante d'un projet global et cohérent de la société Les Zelles, il a été proposé de conclure une convention d'engagements réciproques aux fins de pouvoir libérer la parcelle AD 322 de toute servitude de passage.

Motion - Hôpital Remiremont

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la motion transmise par l'Association pour la Défense le Maintien et l'Amélioration de la Maternité (Ademat-h Remiremont) détaillée ci-dessous :

Madame Le Maire propose une motion transmise par l'Ademat-h qui rappelle à l'assemblée, qu'après la fermeture heureusement repoussée de la maternité en 2016 grâce à la mobilisation du territoire (élus, citoyens et associations), les menaces sur l'hôpital de Remiremont ne cessent de s'accroître depuis 2018 avec des fermetures continues de lits et de services (cardiologie en 2018, urologie en 2020, lits de SSR en 2023, urgences pédiatriques en 2023, urgences de nuit et nouvelles menaces sur la maternité en 2024),

Considérant que notre bassin de vie affiche de nombreux indicateurs de santé négatifs largement supérieurs aux moyennes nationales et du Grand Est : surmortalité avant 60 ans, avec une mortalité neuro-cardiovasculaire importante et un fort taux de suicide, chez les jeunes notamment.

Considérant que l'hôpital et la maternité constituent un maillon essentiel de l'aménagement d'un territoire vieillissant et en risque de décrochage, qu'ils contribuent à la vitalité commerciale, touristique, éducative et culturelle du territoire comme à son dynamisme économique et social, qu'il assure la sécurité de la population et renforce l'attractivité pour l'installation de nouveaux médecins généralistes,

Considérant qu'il y a urgence à stopper les nombreux transferts de personnel soignant et d'encadrement vers l'hôpital d'Épinal,

Considérant la forte inquiétude de toute la population et des élus d'un bassin de vie de 100 000 habitants (équivalent à une métropole) quant à la situation du centre hospitalier Béatrix de Lorraine et à son devenir au regard :

- de la fermeture la nuit et depuis le 1^{er} janvier dernier du service des urgences pour insuffisance de moyens humains
- de la fermeture programmée de la néonatalogie par manque de pédiatres en ce début 2024
- de la perspective de fermeture de la maternité pour les mêmes raisons, auxquelles s'ajoute une baisse de la natalité sensiblement plus forte dans notre secteur
- d'une mise à mal de la réputation de l'établissement soumis à diverses décisions administratives et à des procédures judiciaires fortement médiatisées
- d'une direction unique de plusieurs établissements hospitaliers et ehpad vosgiens regroupés au sein du Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT 8) qui conduit inévitablement à provoquer des regroupements et des concentrations là où il faudrait développer les complémentarités et les coopérations et une attention plus forte au besoin de personnel, pour faciliter une égalité de traitement dans l'accès aux soins et aux services hospitaliers

- de la non prise en compte dans la répartition des moyens des caractéristiques d'un territoire très peuplé de moyenne montagne, où les temps de déplacement sont plus longs entre les communes et où une partie de la population vit souvent en habitat dispersé ou en hameau dans les fonds de vallées comme sur les coteaux
 - de la difficulté d'assurer la permanence des soins et d'un risque avéré de pertes de chance avec des déplacements plus longs vers des centres hospitaliers plus éloignés
 - de temps médical de plus en plus partagé entre des établissements éloignés (urgentistes mobilisés à la fois sur Remiremont et Vittel par exemple)
 - d'une dégradation du fonctionnement et de l'anticipation des recrutements
- Il est proposé au Conseil municipal en conséquence, après avoir entendu les alertes des personnels, du conseil de surveillance et de l'Ademat-h, de décider :

- de saisir les autorités compétentes et en premier lieu le nouveau Ministre de la santé et de la prévention, Frédéric Valletoux et les Agences Régionales de Santé du Grand-Est et de Bourgogne-Franche-Comté,
- de réclamer que des engagements soient rapidement pris de donner les moyens à la direction de l'hôpital de Remiremont de ré ouvrir sans délai le service des urgences 24/24h et de mobiliser les moyens humains nécessaires pour maintenir ouverts et pleinement opérationnels les services de néonatalogie, de maternité de niveau 2, de médecine et de chirurgie,
- de confirmer tout son soutien aux personnels de l'hôpital, qui sont soumis à rude épreuve depuis plusieurs années,
- de réaffirmer le rôle essentiel de la maternité et de son service de néonatalogie sur une prise en charge humaine de qualité de la périnatalité, assurant bienveillance et attention aux besoins des parents et en particulier de la mère et de l'enfant,
- de demander à l'ARS du Grand-Est de prévoir une véritable direction dédiée à l'établissement hospitalier de Remiremont pour renforcer le soutien aux coopérations entre les communautés hospitalières des Vosges (cf GHT) et avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire (maisons et centres de santé, CPTS...),
- de refuser que les zones de montagne les plus éloignées soient triplement pénalisées par les distances (la distance entre les deux hôpitaux d'Epinal et de Remiremont doit être majorée pour intégrer l'éloignement du domicile réel souvent situé en zone de montagne avec tous les inconvénients que cela comporte), le manque de services publics et le recul du nombre d'emplois dans les services hospitaliers du territoire,
- de faire valoir aux autorités compétentes que le devenir de l'hôpital de Remiremont constitue non seulement un enjeu fort d'aménagement du territoire mais aussi un gage de sécurité pour l'accès à des soins de qualité pour la population du bassin de vie qui ne se limite pas aux frontières administratives du département des Vosges,
- de solliciter en urgence un rendez-vous auprès de monsieur le Ministre de la Santé en lien avec les parlementaires, le président du Conseil Départemental des Vosges, le président du conseil de surveillance, les maires et les représentants de l'Ademat-h,
- de saisir en urgence les directions des ARS du Grand Est et de Franche-Comté, Madame la Préfète des Vosges et toutes les autorités compétentes (direction du CHRU notamment) pour obtenir la mobilisation de mesures propres à renforcer l'attractivité et la pérennité de l'hôpital de Remiremont, à savoir : convention de mise à disposition de médecins et répartition juste et équitable des internes et des internes de spécialité, organisation de consultations avancées, notamment en ophtalmologie avec opération de la cataracte,
- de demander à messieurs les présidents du PETR et de la CPTS que les préconisations du contrat local de santé comme du projet de santé de la CPTS, prennent en compte la priorité de l'organisation de la permanence des soins.

Défi, j'y vais

Du 13 au 31 mai se déroulera l'édition 2024 du « Défi j'y vais », un défi relayé par les entreprises, collectivités et associations, qui encourage l'utilisation d'un mode de déplacement durable pour se rendre sur le lieu de travail.

Cette année encore, la Commune de La Bresse prend part au défi et encourage donc ses agents à se rendre au travail à vélo, à pied, en covoiturage ou encore à télétravailler autant que possible durant les 3 semaines de défi.

Les kilomètres parcourus dans ce cadre seront convertis en dotation financière au bénéfice d'une structure œuvrant dans les domaines des mobilités actives, partagées, solidaires ou inclusives.



Rendez-vous sur <https://defi-jyvais.fr/>



Vie communale

100^e anniversaire du Club Vosgien

Samedi 25 mai 2024 - Halle des Congrès

Vers 10h30 - Inauguration sur la promenade de la Clairie (au niveau de la chute d'eau du Vieux Moulin) de l'abri randonneur, entièrement façonné et construit par une équipe de baliseurs du Club

À partir de 13 h 30 à la Halle des Congrès, puis sur le terrain :

Accueil et inscription des participants aux animations de l'après-midi - Inscriptions pour le repas du soir - Remise d'un cadeau d'anniversaire aux participants

Animations proposées au public en extérieur :

- Le travail des baliseurs (balisage, entretien, aménagements) : rando explicative et démonstrative
- Une marche d'orientation : avec explications et exercices sur le terrain
- Une marche nordique : avec explications, démonstration technique
- Plusieurs randos de différents niveaux de difficulté
- Une rando « culturelle » (croix, monuments, patrimoine)
- Expo , diaporama, boutique

À partir de 18h - à la Halle des Congrès : Animations au retour des activités de l'après-midi
Buvette - Repas champêtre sur réservation (saucisse, frites, salade, dessert)

19h30

Tirage de la tombola (plusieurs lots dont entre autres : un vol ULM au-dessus des Hautes Vosges, 1 Week-end 2 personnes en Vendée, 1 séjour d'une semaine pour 2 personnes en Ardèche, plusieurs entrées au Parc Aventure Bol d'Air, nombreux bons d'achat offerts par les commerçants locaux)



Inscriptions :
clubvosgien.labresse88@yahoo.fr

Bourse aux plantes

L'Association des Jardiniers de La Bresse organise son annuelle **Bourse aux plantes le dimanche 26 mai de 8 h 30 à 12 h** sur la Place du Champstel. Avec l'arrivée du printemps, les membres de l'Association des Jardiniers et tous les amateurs de jardinage préparent avec enthousiasme leurs plantations. **Dès 8 h 30, le dimanche 26 mai** prochain, toute personne disposant d'un surplus de plants, légumineux ou floraux, est invitée à venir les déposer au stand installé **Place du Champel** où elle trouvera le plant de potirons ou d'œillettes d'Inde qui lui manque ! Jusqu'à 12 h, chacun pourra échanger ou acquérir des plants. Echanges d'expérience, conseils seront une source d'enrichissement réciproque. Les plants apportés seront soigneusement identifiés et conditionnés. Cette manifestation est bien sûr gratuite et ouverte à tous.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 07 71 32 90 39.

Raymond Marchand



Les Bress'tivales

Le samedi 18 mai, de l'apéritif au dessert, profitez d'une soirée entre amis, en famille, sous la Halle Patinoire transformée en guinguette à l'occasion des Bress'tivales 2024 . Accès gratuit de 18h à 23h, restauration sur place (grillades, frites et autres...), musique variée et piste de danse au programme de cette soirée. Il y en aura pour tout le monde !



ACTUALITÉS

Vie communale Les Toujours Jeunes

Programme des marches 2024

16/05	14 h	Les Planches - Pré Jacquot - Moyenmont
23/05	14 h	Grosse Pierre - Grouvelin
30/05	8 h 30	Le Rouge Gazon - Lac des Perches - Pique-nique
06/06	14 h	La Chapelle des Vés - Rochelotte - Peu Haut
13/06	8 h 30	Pré Alpes - Circuit à définir - Pique nique
20/06	14 h	Lispach - Roche des Vieux Chevaux - Boule du Diable
04/07	8 h 30	Pied du Hohneck - Schiesroth - Fischboedel -pique nique
11/07	8 h 30	Ramonchamp - L'étang noir - Pique nique
18/07	14 h	Gérardmer - Circuit des cascades
25/07	8 h 30	La Zimette- Grand ventron - Pique nique
01/08	14 h	Rochesson - Chez Suzanne
08/08	14 h	La Schlucht - Le Tanet - Hauts fourneaux
22/08	14 h	L'acencement - Parfongoutte - Le Fréteux
29/08	14 h	Les Champs Claudon - Le Raindé - La Basse des Feignes
05/09	14 h	Lispach - Les Champis
12/09	14 h	Liezey
19/09	8 h 30	Retour Alpes - Circuit à définir - Repas au restaurant
26/09	14 h	Grosse Pierre - Cascades de Creuse Goutte
03/10	14 h	Le Valtin - Sérichamp
10/10	14 h	Le Slalom - Thiaville - le Hohneck
17/10	13 h 30	Saint Amé - Le Saint Mont
24/10	14 h	Le Brabant - Vierge de Cornimont
31/10	14 h	Auberge des Skieurs - L'Etang de la Cuve

Inscription Jean-Marie Géhin

jmth.g1@club-internet.fr

ou 03 29 25 46 14

Tous les départs se font au parking des Proyes

Infos : gabriel.antemi@gmail.com

Les inscriptions aux repas en restaurant seront closes une semaine avant la date du repas.

Les non marcheurs peuvent s'inscrire aux repas en restaurant s'ils sont accessibles en voiture.



Complexe Piscine Loisirs

Du samedi 4 mai au vendredi 5 juillet 2024

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net
E-mail : accueil-piscine@cchautesvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.
Par téléphone : 03 29 26 21 20
par mail : accueil-piscine@cchautesvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi			Aquawork de 17 h à 17 h 45 Aquatrainning de 18 h à 18 h 45
Lundi 20 mai			Fermé
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 30 sur réservation	Aquabike de 19 h à 19 h 45 Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 15 h à 19 h		Club enfant (5/11 ans) de 9 h à 9 h 45 Club ados (12/17 ans) de 14 h à 14 h 45 location 30 min bike entre 15 h à 18 h Aquatgym de 19 h et 19 h 45
Mercredi 8 mai	10 h à 13 h / 14 h à 19 h		
Jedi	16 h 30 à 19 h		Aquatgym de 12 h 15 à 13 h
Jedi 9 mai	14 h à 19 h		
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h Aguaséniors de 15 h et 15 h 45 location 30 min bike entre 16 h à 20 h Club de triathlon de 18 h à 20 h
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Jardin aquatique (6 mois à 4 ans) de 9 h à 10 h Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h location 30 min bike entre 14 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h		

Évènementiel

Maison de La Bresse

La prochaine expo des deux invités d'honneur du Festival de sculpture va emmener les visiteurs dans deux univers totalement différents.



Du samedi 4 mai au dimanche 30 juin
Anne Boisaubert - Artiste Sculptures Bronze « Hymne à la Joie, Hymne à la Vie »

"Toutes mes sculptures sont de magnifiques histoires d'amour. Chacune d'elle est une aventure créative unique, un étonnant dialogue entre la terre et mes doigts, une émouvante intimité entre l'œuvre en devenir et moi."

Du samedi 4 mai au dimanche 2 juin

Christophe Henry « Des Plumes et des Crocs »

Une exploration de la nature à travers leur bestiaire en tous genres et toujours en récupération... Un constructeur de créatures animales. Un artiste passionné et passionnant à découvrir absolument !



Du mardi 11 juin au dimanche 30 juin

Expo "les Maternelles"

Les élèves de la maternelle exposent leurs travaux manuels réalisés tout au long de l'année.

Autour des expos

- Anne Boisaubert animera deux visites contées les dimanches 2 et 16 juin à 16h
 - Vernissage des maternelles le vendredi 14 juin à 17h
 - Le 20h04 du 4 juin
- Ouverture tous les jours pendant le Festival de Sculptures de 10h à 12h et de 14h à 18h
Hors Festival ouverture du Mardi au Dimanche de 14h à 18h

Recherche talents locaux

La Maison de la Bresse est à la recherche des talents locaux qui aimeraient venir présenter leurs œuvres dans les salles d'expositions du 12 octobre au 10 novembre 2024 .

Alors, si vous êtes un artiste amateur ou pas, quelle que soit votre passion, ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, n'hésitez surtout pas à envoyer un mail à "culture@labresse.fr" afin de recevoir le dossier d'inscription.

Des racines et des ailes : La MLC poursuit son envol

34 ans déjà et toujours au rendez-vous : le festival international de sculpture Camille Claudel de la Bresse, c'est l'ADN de la MLC !

Lorsque les visiteurs iront à la rencontre des sculpteurs, visiter les expositions, passer un bon moment, acheter un souvenir, ou lorsque les enfants s'initient à la sculpture sur les ateliers mis

à disposition sur le site, il y aura sans aucun doute les bénévoles et salariés de la maison des loisirs et de la culture.

Depuis le premier festival, la MLC est là. C'est une grande chance d'avoir eu la confiance des différentes municipalités pour déléguer toutes ces missions liées à l'organisation et auxquelles l'association répond.

Oui c'est vrai, pour beaucoup, il y a au moins trente années de plus ! Peut-être en regardant penserez-vous à « La Vieille Hélène », ou en prenant le temps, vous arrêterez-vous pour jouer avec nous « Les Causeuses » ?

En fait, pour la MLC, le festival de sculpture, c'est les racines. Chaque affiche d'Olivier Claudon, chaque œuvre sculptée, est une partie de la MLC, de la richesse et de l'engagement associatif.

Ce festival, il est chéri ! C'est bien pour toutes ces raisons, que loin de complaire dans le passé,

Les jeunes répondent présents pendant cette semaine de festival. Le bénévolat qu'ils y font ne se limite pas à vendre des crêpes, ils s'investissent tout au long de l'année en réfléchissant et en mettant en œuvres des opérations sur l'engagement, le vivre ensemble. Ce sont eux qui aujourd'hui donnent des ailes.

Camille, qui a sculpté « L'Âge Mûr » et « La Petite Châtelaine », apprécierait certainement cette organisation intergénérationnelle.

Pour la MLC, Sylvie Gehin



MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 1^{er} Mai 2024

Semaine du 1^{er} au 7 mai



KUNG FU PANDA 4

Sortie : 27 mars 2024 (1h34). Aventure, Animation, Comédie, Famille, Arts Martiaux réalisée par Mike Mitchell (V) et Stephanie Stone
Après trois aventures dans lesquelles le guerrier dragon Po a combattu les maîtres du mal les plus redoutables grâce à un courage et des compétences en arts martiaux inégalés, le destin va de nouveau frapper à sa porte pour... l'inviter à enfin se reposer. Plus précisément, pour être nommé chef spirituel de la vallée de la Paix. Cela pose quelques problèmes évidents.



PAS DE VAGUE

Sortie : 27 mars 2024 (1h32). Drame réalisé par Teddy Lussi-Moderste avec François Civil, Shain Boumedine, Bakary Kebe
Julien est professeur au collège. Jeune et volontaire, il essaie de créer du lien avec sa classe en prenant sous son aile quelques élèves, dont la timide Leslie. Ce traitement de faveur est mal perçu par certains

camarades qui prêtent au professeur d'autres intentions. Julien est accusé de harcèlement. La rumeur se propage. Le professeur et son élève se retrouvent pris chacun dans un engrenage. Mais devant un collègue qui risque de embraser, un seul mot d'ordre : pas de vagues...



DUCOBU PASSE AU VERT

Sortie : 3 avril 2024 (1h30). Comédie réalisée par Elie Semoun avec Elie Semoun, Emilie Caen, Frédérique Bel
Nouvelle rentrée à Saint-Potache. Cette année Ducobu a une idée de génie : prendre une année sabbatique pour sauver la planète mais surtout pour sécher l'école ! Mais Latouche ne compte pas le laisser faire si facilement... Tricheur et écolo, c'est pas du gâteau !.

Semaine du 8 au 14 mai



LEO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LEONARD DE VINCI

Sortie : 31 janvier 2024 (1h37). Aventure, Animation, Famille réalisée par Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon
Bienvenue dans la Renaissance ! Une époque où artistes, savants, rois et reines inventent un monde nouveau. Parmi eux, un curieux personnage passe ses journées à dessiner d'étranges machines et à explorer les idées les plus folles. Observer la lune, voler comme un oiseau, découvrir les secrets de la médecine... il rêve de changer le monde. Embarquez pour un voyage avec le plus grand des génies, Léonard de Vinci !



NOUS, LES LEROY

Sortie : 10 avril 2024 (1h43). Comédie réalisée par Florent Bernard avec Charlotte Gainsbourg, José Garcia, Lily Aubry
Sandrine Leroy annonce à son mari Christophe qu'elle veut divorcer. Leurs enfants ont bientôt l'âge de quitter la maison. Dans une opération de la dernière chance aussi audacieuse qu'inraisemblable, Christophe organise un week-end pour sauver son mariage : un voyage passant par les endroits clés de l'histoire de leur famille. Un voyage qui ne va pas être de tout repos...



ROSALIE

Sortie : 10 avril 2024 (1h55). Drame, Romance réalisé par Stéphanie Di Giusto avec Nadia Terezkiewicz, Benoît Magimel, Benjamin Biolay
Rosalie est une jeune femme dans la France de 1870 mais ce n'est pas une jeune femme comme les autres, elle cache un secret : depuis sa naissance, son visage et son corps sont recouverts de poils. De peur d'être rejetée, elle a toujours été

obligée de se raser. Jusqu'à un jour où Abel, un tenancier de café acculé par les dettes, l'épouse pour sa dot sans savoir son secret. Mais Rosalie veut être regardée comme une femme, malgré sa différence qu'elle ne veut plus cacher. En laissant pousser sa barbe, elle va enfin se libérer. Elle veut qu'Abel l'aime comme elle est, alors que les autres vont vouloir la réduire à un monstre. Abel sera-t-il capable de l'aimer ? Survivra-t-elle à la cruauté des autres ?



LES AVENTURIERS DE L'ARCHE DE NOE

Sortie : 10 avril 2024 (1h35). Aventure, Animation, Famille, Comédie musicale réalisée par Sérgio Machado et Alois Di Leo
Vini et Tito, deux souris artistes de music-hall, voient leurs rêves de succès tomber à l'eau lorsque la Terre est noyée par le Déluge. Aidés par un coup de pouce du destin, ils réussissent à monter à bord de l'Arche de Noé. Propulsés au beau milieu d'un différend opposant les animaux herbivores et carnivores, Vini et Tito ont la solution parfaite pour apaiser les tensions : un concours de chansons !

Semaine du 15 au 21 mai

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE DE NOE

Description ci contre



L'ARROY

Sortie : 17 avril 2024 (1h52). Comédie, Policier, Thriller réalisée par Shane Atkinson avec John Magaro, Steve Zahn, Dylan Baker
Quand Ray découvre que sa femme le trompe, il décide de mettre fin à ses jours. Il se gare sur le parking d'un motel. Mais au moment de passer à l'acte, un inconnu fait irruption dans sa voiture, pensant avoir affaire au tueur qu'il a engagé.



SOS FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE

Sortie : 10 avril 2024 (1h56). Action, Aventure, Fantastique réalisée par Gil Kenan avec Paul Rudd, Carrie Coon, Finn Wolfhard
La famille Spengler revient là où tout a commencé, l'emblématique caserne de pompiers de New York. Ils vont alors devoir faire équipe avec les membres originels de S.O.S. Fantômes, qui ont mis en place un laboratoire de recherche top secret pour faire passer la chasse aux fantômes à la vitesse supérieure. Lorsque la découverte d'un ancien artefact libère une armée de fantômes qui répand une menace de glace sur la ville, les deux équipes S.O.S. Fantômes doivent unir leurs forces pour protéger leur maison et sauver le monde d'une seconde ère glaciaire.

Semaine du 22 au 28 mai



LES EXPLORATEURS - L'AVENTURE FANTASTIQUE

Sortie : 3 avril 2024 (1h27). Aventure, Animation, Famille réalisée par Gonzalo Gutiérrez avec Damien Locqueneux, Damien Locqueneux, Marie Braam
Alfonso, Arthur et Victoria sont trois explorateurs en quête de grandes aventures. Mais difficile de faire les quatre cents coups dans une petite ville si paisible... Et s'ils se retrouvaient soudain avec d'improbables agents secrets à leurs trousses ? Et si une tempête magique risquait de dévaster leur maison ? Et si des lapins zinzins, des dragons et des machines volantes étaient de la partie ? En route pour une incroyable mission !



N'AVOUE JAMAIS

Sortie : 24 avril 2024 (1h36). Comédie réalisée par Ivan Calbérac avec André Dussollier, Sabine Azéma, Thierry Lhermitte
Après 50 ans de mariage, François Marsault, général à la retraite, est encore fou amoureux d'Annie, sa femme. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a trompé 40 ans plus tôt, son sang ne fait qu'un tour. Afin de laver son honneur, une seule solution : la quitter et partir manu militari retrouver Boris, l'ancien amant, pour lui casser la figure. Mais à son âge, l'affaire n'est pas si simple...



PETITES MAINS

Sortie : 1^{er} mai 2024 (1h27). Comédie réalisée par Nessim Chikhaoui avec Corinne Masiero, Lucie Charles-Alfred, Marie-Sohna Condé
Rien n'avait préparé Eva à l'exigence d'un grand hôtel. En intégrant l'équipe des femmes de chambres, elle fait la connaissance de collègues aux fortes personnalités : Safietou, Aissata, Violette et Simone. Entre rires et coups durs, la jeune femme découvre une équipe soudée et solidaire face à l'adversité. Lorsqu'un mouvement social boussule la vie du palace, chacune de ces « petites mains » se retrouve face à ses choix.

Semaine du 29 mai au 4 juin

LES EXPLORATEURS - L'AVENTURE FANTASTIQUE

Description ci dessus



LA FERME DES BERTRAND

Sortie : 31 janvier 2024 (1h29). Documentaire réalisé par Gilles Perret
50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.



LE TABLEAU VOLE

Sortie : 1^{er} mai 2024 (1h31). Comédie dramatique réalisée par Pascal Bonitzer avec Alex Lutz, Léa Drucker, Nora Hamzawi
André Masson, commissaire-priseur dans la célèbre maison de ventes Scotti's, reçoit un jour un courrier selon lequel une toile d'Egon Schiele aurait été découverte à Mulhouse chez un jeune ouvrier. Très sceptique, il se rend sur place et doit se rendre à l'évidence : l'œuvre est authentique, un chef-d'œuvre disparu depuis 1939, spolié par les nazis. André voit dans cette découverte le sommet de sa carrière, mais c'est aussi le début d'un combat qui pourrait la mettre en péril. Heureusement, il va être aidé par son ex-épouse et collègue Bertina, et par sa fantasque stagiaire Aurore...



THE FALL GUY

Sortie : 1^{er} mai 2024 (2h05). Action, Comédie, Drame réalisée par David Leitch avec Ryan Gosling, Emily Blunt, Aaron Taylor-Johnson
C'est l'histoire d'un cascadeur, et comme tous les cascadeurs, il se fait tirer dessus, exploser, écraser, jeter par les fenêtres et tombe toujours de plus en plus haut... pour le plus grand plaisir du public. Après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, ce héros anonyme du cinéma va devoir retrouver une star portée disparue, déjouer un complot et tenter de reconquérir la femme de sa vie tout en bravant la mort tous les jours sur les plateaux. Que pourrait-il lui arriver de pire ?

Compagnie Cent Scènes

Vendredi 17 mai, à 20h30, le Petit Théâtre du Neufpré accueille la compagnie Artsénic, pour une représentation unique de leur pièce « Je t'aime, mon frère ». Cette comédie dramatique aborde notamment le thème des secrets de famille.

Vincent et Marco sont frères. Ils s'aiment d'un amour profond. La vie les a faits différents. Elle va les mettre à l'épreuve plus que jamais auparavant, lorsqu'un lourd secret s'installera entre eux. Une exploration de la fragilité des liens humains, entre mensonge et vérité, amour et colère...

Petit Théâtre du Neufpré, 113 rue du Hohneck

Réservation vivement conseillée à

resa100scenes@gmail.com

Libre participation aux frais.



La citation du mois



« Le mois de mai, de l'année, décide la destinée. »

Proverbe français

La photo du mois



Recette du mois

Tarte à la Rhubarbe

Pour 6 personnes

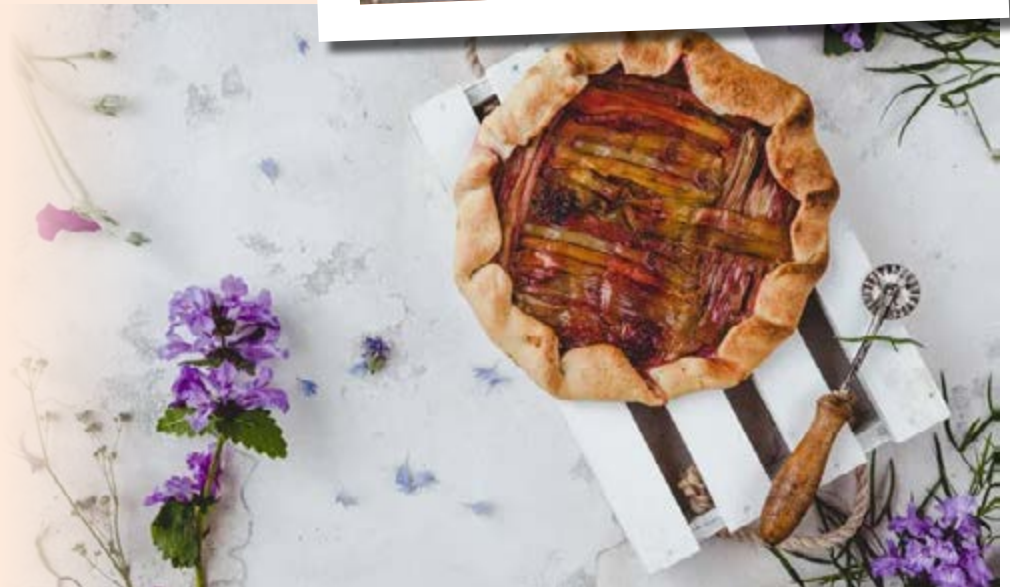
Ingrédients :

- 7 cuillères à soupe de sucre
- 1 fond de pâte feuilletée
- 800 g de rhubarbe (attention, les feuilles sont toxiques)
- 3 oeufs
- 25 cl de crème
- 1 grosse cuillère de chapelure ou de semoule

Temps total : 1 h 20

Préparation : 30 min

Cuisson : 50 min



Préparation

Étape 1

Prendre un moule en porcelaine ou en verre. Y étendre la pâte feuilletée, la recouvrir d'une fine couche de chapelure pour absorber l'eau de la rhubarbe.

Étape 2

Laver et bien sécher les tiges de rhubarbe.

Étape 3

Couper en morceaux de 1 cm (avec des ciseaux), puis placer sur tarte.

Étape 4

Faire cuire 20 min à 200°C.

Étape 5

Préparer le flan en mélangeant 2 jaunes d'œufs, 3 cuillères à soupe de sucre et 25 cl de crème.

Étape 6

Verser l'appareil sur la tarte. Cuire 15 min à 180° (jusqu'à ce que le flan soit solide).

Étape 7

Battre en neige ferme 3 blancs d'œufs avec 4 cuillères à soupe de sucre. Mettre sur la tarte.

Étape 8

Cuire 15 min à 150°C.

Bon à savoir : Parfois difficile à démouler, c'est pourquoi il vaut mieux prendre un moule en porcelaine ou en verre.



Article du groupe majoritaire

Point d'étape sur la santé...

Comme nous l'avons déjà dit et écrit, résumer la baisse de présence des médecins généralistes à La Bresse à une problématique de locaux est réducteur et la preuve que l'on ne veut pas comprendre les difficultés rencontrées depuis fort longtemps.

Nous ne désarçons pas pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans la commune.

Pour ce faire, nous menons des recherches actives avec toute les structures qui nous accompagnent : Mission Santé du Conseil Départemental, ARS, les autres professionnels de santé de la commune (Médecins, Infirmières, Pharmaciens, Kiné...)

Ces structures nous font profiter de leurs réseaux et de leurs contacts pour proposer des installations sur La Bresse, que ce soit en fonctionnement libéral ou salariat.

Pour ce qui est des locaux, nous étudions la faisabilité d'aménagement d'un cabinet médical communal, mais en attendant, nous avons l'accord pour continuer à disposer du cabinet médical rue Joseph Remy, pour pouvoir accueillir dès maintenant des médecins.

Afin de séduire les candidats potentiels, nous organisons début mai, un week-end de présentation des atouts de notre commune, sept médecins ou futurs médecins devraient être présents.

Dès cet été, une borne de téléconsultation devrait être installée sur La Bresse, et une autre devrait être mise à disposition au sein de l'EHPAD dès cet automne.

Nous devons, tous, rester mobilisés et rester confiants dans l'avenir, sans vouloir faire naître ici ou là des polémiques stériles. Notre commune dispose d'atouts indéniables pour accueillir dans de très bonnes conditions des médecins.

Cela ne veut pas dire, non plus, que nous refusons une réflexion au niveau du territoire pour que l'ensemble de ces professionnels puissent collaborer à l'échelle de la Vallée, mais pour nous, une présence continue de Médecins Généralistes sur La Bresse est indispensable.

Point d'étape PLU

Lors d'un dernier Conseil Municipal, nous avons débattu une nouvelle fois du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) afin de préciser sur une carte, la zone actuellement urbanisée. Cette zone est définie dans les textes, en tant « qu'enveloppe urbaine » en fonction des constructions existantes et de leurs densités.

Ce zonage nous laissera la possibilité d'utiliser la procédure de sursis à statuer pour différer la réalisation de certains projets qui ne seraient pas compatibles avec le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Notre volonté est bien de favoriser par tous les moyens les constructions à usage de résidence principale et de contraindre le développement des résidences touristiques notamment dans le périmètre des zones résidentielles occupées à l'année.

Point d'étape Pôle Enfance

Lors d'un dernier Conseil Municipal, nous avons décidé de proposer l'aménagement du Pôle Enfance regroupant l'ensemble des structures d'accueil de la petite enfance (Crèche, MLC, Périscolaire...) dans une partie des locaux de La Maison de La Montagne.

La première étude de faisabilité avait été réalisée à partir de la maison de fonction du principal de l'ancien collège.

Après discussions et négociations avec le Département, il a été convenu de réaliser la rétrocession d'une partie de l'ancien collège. Ces discussions ne pouvaient pas être mises au débat du Conseil Municipal avant qu'elles ne soient finalisées. Nous n'avons pas l'habitude d'annoncer des choses qui ne peuvent pas aboutir.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 Avril

Dans notre tribune de février 2024, nous évoquions le projet du pôle enfance en expliquant que si nous étions favorables au regroupement des trois entités jeunesse sur le site des Boudières (crèche, périscolaire et MLC), nous avions avec la municipalité une divergence de vue sur le bâtiment à utiliser. Lors du conseil municipal du 26 juin 2023, le projet qui nous a été présenté consistait à construire un nouveau bâtiment **à la place de l'ex-maison de fonction du collège.**

Considérant l'existence sur le même site du bâtiment de l'ancien collège, très largement inoccupé, nous avons évoqué une autre alternative, à savoir la possibilité de le racheter (à l'euro symbolique) au conseil départemental afin d'y implanter le pôle enfance.

Notre proposition avait été rejetée par la majorité qui argumentait le fait que ce bâtiment n'était plus du ressort de la commune mais du conseil départemental et que la cohabitation avec les formations qui s'y déroulent serait difficile. Mais ceux-ci n'ont finalement pas été retenus puisque lors de sa séance du 5 février 2024, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'abandon du projet initial. **Le pôle jeunesse sera relocalisé sur une partie du bâtiment existant de l'ex-collège**, dont le rachat au conseil départemental a été négocié entre temps.

Nous sommes pleinement satisfaits de l'évolution de ce dossier, qui permettra **une économie de l'ordre de 2 millions d'euros.**

Nous avons proposé une autre affectation possible pour l'ex-maison de fonction du collège, proposition qui avait déjà été envisagée par la municipalité.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »

Déclaration du 12 avril

« Le projet de maison de santé engagé en 2012 faisait suite à la demande de plusieurs professionnels recherchant des locaux sur la commune, et souhaitant travailler en équipe pour optimiser leurs plannings de travail et mettre en commun les frais de structures. Il émanait également d'une réflexion des élus en place sur les perspectives de l'offre de santé dans une commune touristique de fond de vallée, avec une population vieillissante et des professionnels de la santé proches de la retraite. Il reposait enfin sur l'opportunité de réaffecter l'ancien presbytère.

Dès sa genèse, tous les professionnels de santé ont été invités à participer au projet.

Ainsi, lors de la première réunion du 24 mars 2010, deux kinés, une infirmière, un médecin et un dentiste étaient présents, et un médecin a intégré le comité de pilotage.

De nouveaux professionnels ont participé aux réunions suivantes : médecins, kinés, ostéopathes, podologue-pédicure, infirmières, sophrologue, dentistes.

D'autres réunions suivirent, le 29 novembre 2011 avec la présentation de l'étude de faisabilité puis le 16 février et le 24 avril 2021 pour la confirmation des attentes de chacun.

Pendant 4 ans, le projet a évolué, certes (trop) lentement car plusieurs fois remis en cause dans sa forme du fait de départ et d'installation de membres du corps médical.

Administrativement parlant, la mise en place d'une maison de santé est en effet très encadrée plus respectée depuis 2014 suite au départ d'un des médecins candidats.

Mais rien n'était ajourné puisque des pourparlers étaient en cours avec des médecins de l'extérieur (dont des spécialistes) et qu'il était envisagé, si besoin, également de faire évoluer le projet vers le statut moins contraignant de pôle santé. »



Le budget

Le vote du budget communal marque un acte fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Le budget s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, sans hausse des dotations de l'Etat, et en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Lire une multitude de comptes comptables en colonne c'est un peu rébarbatif. C'est pourquoi une présentation illustrée du résultat 2023 et d'un budget 2024 maîtrisé de notre commune vous est présentée dans ce dossier.

Les documents comptables sont consultables sur notre site internet ou en Mairie sur demande, et nous ne manquerons pas de vous apporter toutes précisions complémentaires, si bon vous semble.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse



Finances de la commune

Un budget local est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité territoriale. La structure d'un budget comporte deux sections principales : **la section de fonctionnement et la section d'investissement**, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, des redevances des concessions, les revenus des immeubles et éventuellement, selon leur propre résultat, le reversement du budget Forêt et du budget RME.

La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité, tout ce qui participe à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la commune.
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement

Présentation des résultats 2023

Le **compte administratif** est un document de synthèse, établi en fin d'exercice, qui constitue l'arrêt des comptes. C'est une compilation des recettes et des dépenses effectivement enregistrées dans l'année et permet de comparer les prévisions et les autorisations budgétaires avec les réalisations.

Un suivi est effectué tout au long de l'année par le service des finances. Au vu des réalisations et des engagements, un état des crédits consommés est remis régulièrement à chaque service et à l'adjoint concerné. Ce document de contrôle permet de réajuster en cas de besoin.

Les charges à caractère général ont ainsi été maîtrisées, les charges de personnel et les autres charges de fonctionnement ont également été contenues.



Fonctionnement 2023 du budget principal

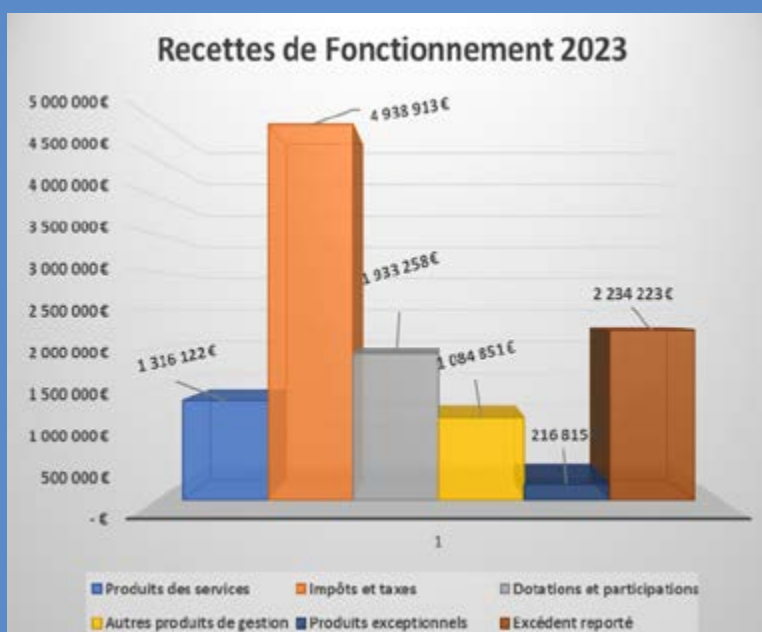
Produits des services (1 316 122€) : produits agricoles et forestiers, concessions cimetières, cantine, crèche garderie, et surtout les mises à disposition de personnel et les remboursements de frais

Impôts et taxes perçus (4 938 913€) : principalement les contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière, bâtie et non bâtie, la compensation FPU de la communauté de communes (L'attribution de compensation a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources et de charges opérés entre la communauté de communes (CCHV) et ses communes membres car la CCHV a opté pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) depuis le 1^{er} janvier 2022), la taxe sur les remontées mécaniques et diverses autres taxes.

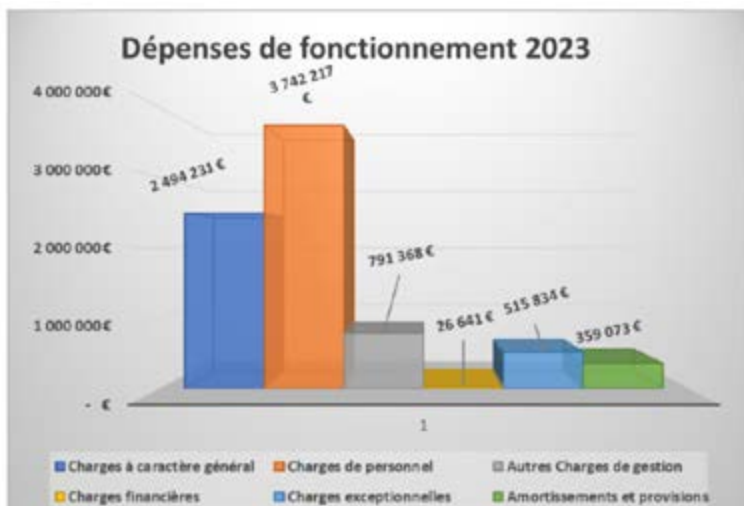
Dotations et participations (1 933 258€) : recettes versées par l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité et autres participations et compensations diverses.

Autres produits de gestion (2 319 810€) : notamment le reversement du budget RME (200 000€), les redevances des concessions (358 865€), les revenus des immeubles (248 637€) et autres produits divers et/ou exceptionnels.

Excédent reporté (2 234 223€) : excédent cumulé des exercices précédents

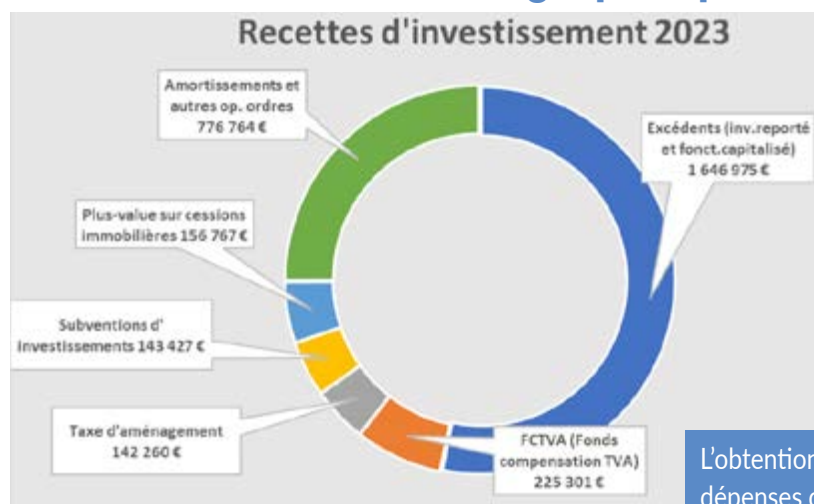


Total recettes de fonctionnement : 11 724 181 €



Total dépenses de fonctionnement : 7 929 364 €

Investissement 2023 du budget principal



Total dépenses d'investissement : 3 091 495 €

Charges à caractère général : (2 494 231€) charges d'énergie, carburant, chauffage, entretien de bâtiments et de voiries, de maintenance, de prestations de services.

Charges de personnel : (3 742 217€) rémunérations, charges patronales, assurances statutaires. Elles n'ont subi principalement que les augmentations dues à la revalorisation du point d'indice de 1.5% au 1^{er} juillet 2023, et par l'impact du GVT (Glissement vieillesse technicité)

Autres charges de gestion (791 368€) subventions versées aux associations, aux établissements scolaires, au CCAS, indemnités et cotisations élus, contingent SDIS.

Charges financières intérêts des emprunts,

Charges exceptionnelles et Dotation Amortissements et provisions : écritures de cessions de biens, amortissements investissements 2023 et années antérieures.

Les subventions d'investissement, comptabilisées dans l'année, émanant de l'Etat, de la Région et du Département.

Le FCTVA (récupération d'une partie de la TVA des investissements de l'année A-1)

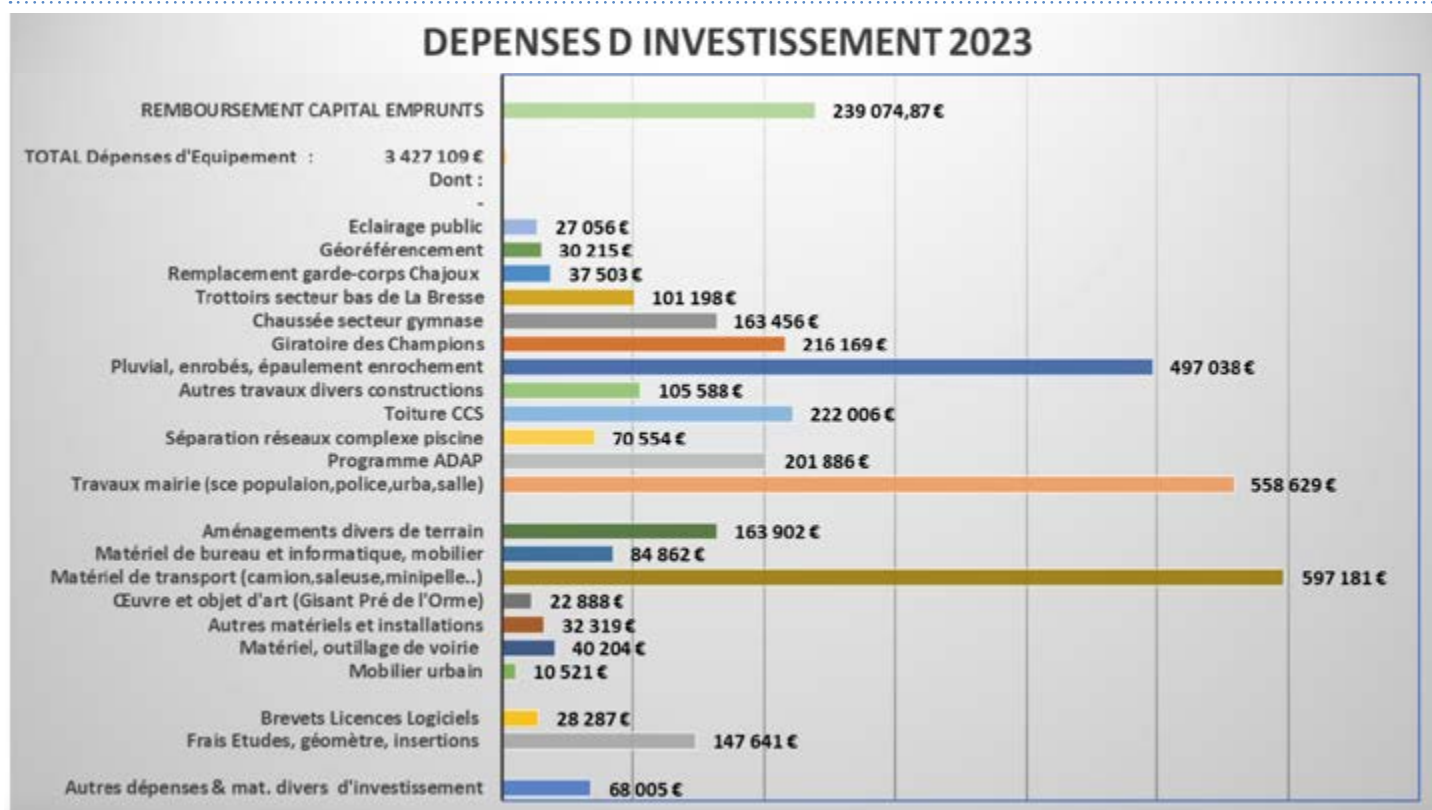
La Taxe d'aménagement perçue lors d'opérations immobilières

Les plus-values sur cessions immobilières

Les amortissements d'immobilisations

L'excédent de fonctionnement capitalisé, le solde d'exécution des investissements des années antérieures sont considérés également comme des recettes d'investissement.

L'obtention de ces recettes est nécessaire pour faire face aux dépenses qui permettent de maintenir ou d'augmenter le patrimoine de la commune, ainsi que le remboursement en capital de la dette.



Budget principal communal



Le compte administratif 2023 du **budget principal communal** présente sur sa section de fonctionnement, un excédent de 3 794 817.10 €.

Le besoin de financement pour couvrir la section d'investissement s'élevant à 2 131 038.04€, le solde disponible, soit 1 663 779.06 €, sera reporté en fonctionnement au budget primitif 2024. Il servira notamment à abonder la ligne d'autofinancement prévisionnel du budget principal en fonctionnement comme en investissement.

Le budget forêt 2023



Le **budget forêt** enregistre un excédent de clôture de 778 422.24 €. Une partie de cet excédent va couvrir le besoin de financement de 28 391.34€ et le solde de 750 030.90€ sera intégralement repris au budget de fonctionnement 2024. Cela permettra d'alimenter ainsi la ligne « autofinancement prévisionnel » et de pallier les baisses de recettes probables dues à la chute des ventes de bois, conséquence de l'infection des bois par les scolytes mais aussi de la crise mondiale. L'excédent étant conséquent, une partie sera reversée au budget principal communal à hauteur de 300 000.00€

Budget Camping 2023



Le **Budget camping du haut des Bluches**, assujéti à la TVA fait apparaître en 2023 un résultat positif de 42 903.79€ qui sera intégralement repris en section de fonctionnement en 2024, la section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement.

Autres budgets annexes

Le Budget **Animation**, assujéti à la TVA, retrace les opérations des concerts et spectacles générant des entrées payantes et bénéficie d'une participation communale. Son résultat de -1829.15€ sera reporté en 2024 en dépenses de fonctionnement.

Le Budget **Locations de fonds**, assujéti à la TVA, enregistre les opérations liées à la location de cellules du bâtiment Usine du Daval. Excédent de fonctionnement de 8 313.80€ qui sera intégralement reporté en 2024.

Le Budget services extérieurs des Pompes Funèbres est dédié aux opérations d'utilisation du **funérarium**. Résultat de - 416.12€ qui sera reporté sur l'exercice 2024

Les Budgets **Lotissements** sont ouverts temporairement pour individualiser les opérations de travaux d'aménagement du lotissement, puis celles de la vente des terrains. Dès que la dernière parcelle est vendue, le budget concerné est soldé et son résultat est repris par le budget principal.

Budgets RME 2023



Le compte administratif de la Régie Municipale d'Electricité fait apparaître un **excédent de fonctionnement** à la fin 2023 de 153 737.34€ ; l'intégralité de ce résultat sera affectée à la section de fonctionnement du budget 2024.

Malgré les fluctuations importantes sur le marché de l'énergie qui ont impacté toute l'année le déroulement de l'exercice 2023 de notre RME, un reversement a pu être effectué au budget principal communal à hauteur de 200 000€.



Le budget prévisionnel 2024

Le budget 2024 a été établi avec la volonté de :

- Maintenir une dynamique d'investissement propice à réaliser les projets de la commune en 2024 et dans les années à venir
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus,
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- De mobiliser des subventions notamment auprès de l'Etat, du Département et de la Région, chaque fois que possible.
- Préserver une capacité d'autofinancement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement inscrites au budget primitif de 2024 se répartissent ainsi :

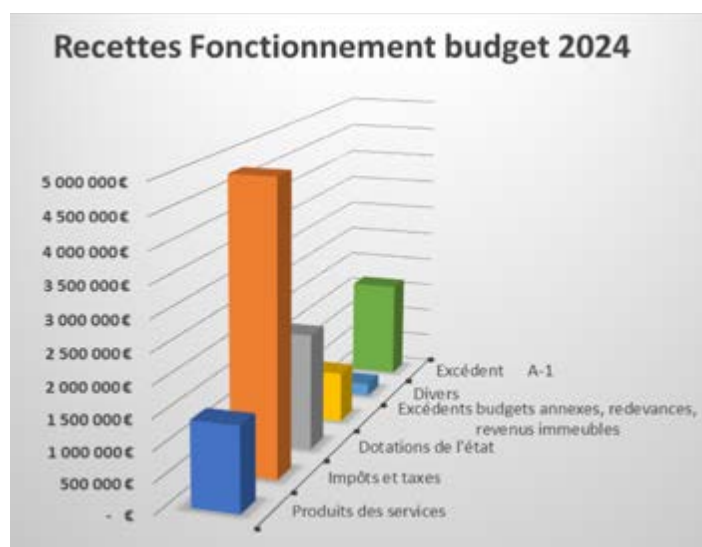
Recettes de fonctionnement 2024

Produits des services	1 384 600 €
Impôts et taxes	4 797 500 €
Dotations de l'état	1 936 900 €
Excédents budgets annexes, redevances, revenus immeubles	850 100 €
Divers	218 040 €
Excédent reporté	1 663 779 €

Ces recettes tiennent compte d'une **baisse des redevances et taxes sur les remontées mécaniques** compte tenu de l'hiver 2023-2024 avec très peu de neige.

Pas de hausse du taux des impôts locaux (seules les bases sont réévaluées par le service des impôts)

Prévision de reversement du budget forêt estimé à hauteur de 300 000€



Total recettes de fonctionnement : 10 850 919 €

Dépenses de fonctionnement 2024



Ces estimations de dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 10 850 919 €, tiennent compte de l'inflation prévisionnelle, notamment sur les coûts de l'énergie et des fournitures.

Une hausse des charges de personnel a également été intégrée, suite à l'annonce de revalorisation des salaires des fonctionnaires à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les subventions versées aux associations sont budgétées à un niveau similaire aux années précédentes. C'est une volonté de la municipalité de conserver cette aide à tous ces bénévoles toujours actifs dans les différentes manifestations et représentations.

Prévisions des investissements 2024

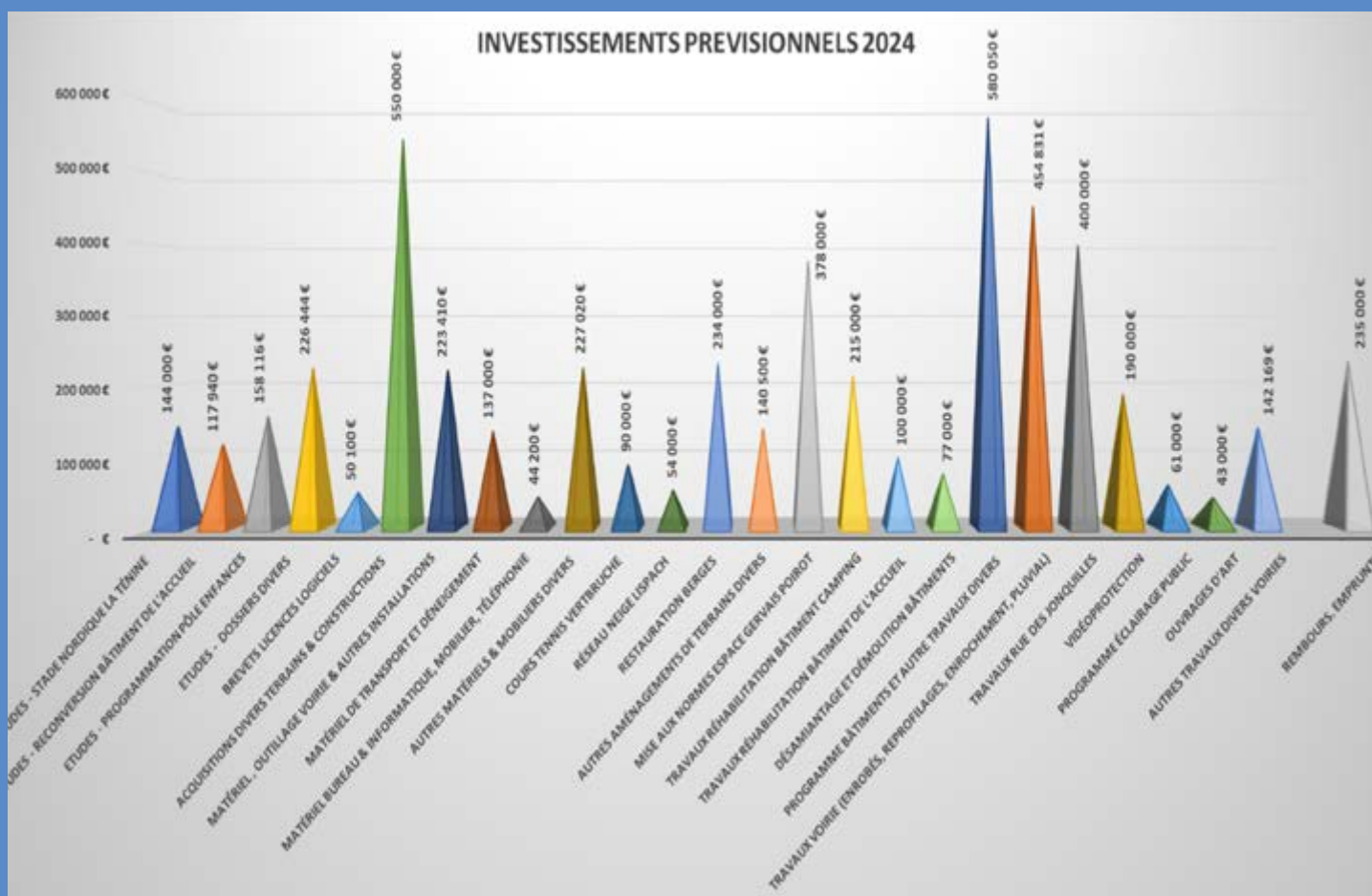
Les recettes d'investissements sont composées principalement du

- Du FCTVA (récupération de la tva payée sur les invest. A-1
- Des subventions perçues,
- De la taxe d'urbanisme,
- De l'autofinancement dégagé par le fonctionnement,
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Ces ressources serviront à financer les projets d'investissements ci-dessous, sans recours à l'emprunt pour cette année 2024.



Comptablement, total des recettes et des dépenses investissements : 7 495 064 €





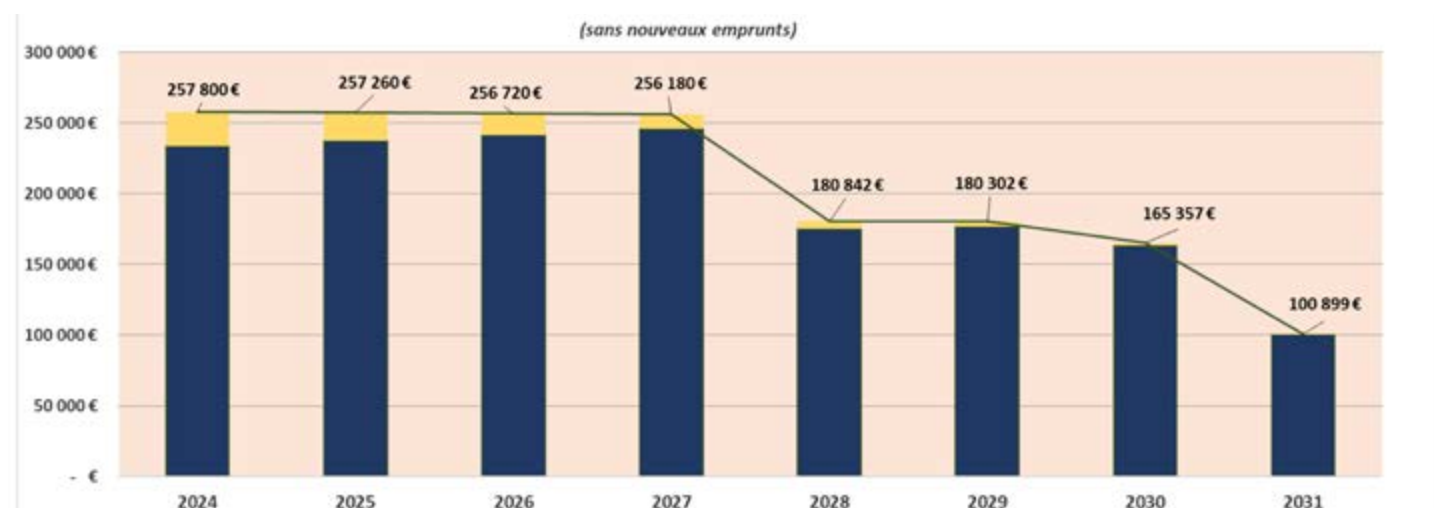
Budget principal - Évolution de la dette

La dette de 2018 à 2023						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de dette au 31/12	3 674 151	4 034 292	3 541 130	3 109 762	1 813 522	1 574 447
<i>Evolution n-1</i>		9,90%	-12,22%	-12,18%	-41,68%	-13,18%
Emprunts nouveaux	1 150 000	800 000	-	-	-	-
Annuités	480 020	507 852	557 665	485 441	271 521	267 883
<i>Evolution n-1 (en %)</i>		-5,14%	5,80%	9,81%	-12,95%	-44,07%
<i>Capital</i>	406 116	436 675	493 162	431 368	238 186	239 075
<i>Intérêts</i>	73 904	71 177	64 493	54 073	33 335	28 808
Annuités p/habitant	109	117	128	113	63	62
<i>Capital</i>	93	101	114	100	55	56
<i>Intérêts</i>	17	16	15	13	8	7
Ratio de désendettement	4,2 ans	4 ans	2,6 ans	1,3 ans	0,8 ans	0,9 ans

Comme l'indique le tableau ci-dessus, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt en 2023, et ceci depuis 2019.

De plus, la baisse importante des annuités depuis 2022 est due au transfert de la gestion de la piscine à la communauté de communes, et avec celle-ci, une partie de l'emprunt qui avait été contracté en 2016 pour les importants travaux qu'il avait été nécessaire de réaliser.

EVOLUTION DE LA DETTE au 31 DECEMBRE 2023									
Exercices	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Capital	239 075 €	233 510 €	237 487 €	241 606 €	245 873 €	175 496 €	176 668 €	163 449 €	100 360 €
Intérêts	28 808 €	24 290 €	19 774 €	15 115 €	10 308 €	5 346 €	3 633 €	1 908 €	539 €
Annuités	267 883 €	257 800 €	257 260 €	256 720 €	256 180 €	180 842 €	180 302 €	165 357 €	100 899 €
ENCOURS au 31 Décembre	1 574 447 €	1 340 938 €	1 103 451 €	861 845 €	615 973 €	440 477 €	263 808 €	100 360 €	0 €



Vie communale Forum du bien vieillir

Le 11 avril dernier, le « forum du bien vieillir » organisé par le Conseil Départemental des Vosges, s'est installé à la Halle des Congrès. Au programme : différents stands avec des animations, ateliers, initiations...



Ehpad

Café gourmand avec les familles

Cette année, les fêtes de Pâques ont été choisies par les résidents et l'équipe d'animation pour rencontrer les familles. Le 26 mars dernier, un "Café Gourmand" s'est déroulé en toute convivialité. Ce fut un moment propice aux échanges, tout en dégustant de petites douceurs préparées soigneusement par le service cuisine. Un moment festif à renouveler !



Périscolaire

Les enfants du périscolaire ont préparé avec fierté de nombreux gâteaux pour tous les résidents de l'EHPAD. L'après-midi, ils se sont rendus à la maison de retraite pour assister à un spectacle de marionnettes suivi du goûter. Ce fut une journée remplie de moments de joie et de partage, renforçant les liens intergénérationnels et créant de jolis souvenirs pour chacun.

Des activités manuelles étaient au programme :

Sur le thème de la Saint Patrick, le Saint patron de l'Irlande avec fabrication de porte-clés en forme de trèfles à quatre feuilles. Les enfants ont aussi eu une activité amusante en incorporant sur les portraits de leurs camarades des éléments symboliques comme des chapeaux verts, des lunettes, des trèfles... ce qui a ajouté une touche fantaisie sur les photos.

Pour Pâques les enfants se sont réunis pour un atelier des plus gourmands : celui du chocolat. Doucement dans les moules le chocolat a coulé prenant ainsi les différentes formes de ceux-ci. Une chasse au trésor fut aussi organisée avec comme récompense un joli lapin en chocolat offert par le périscolaire.



Vie communale

La culture chez les P'tits Amis de Oui-Oui

L'éveil des sens et la découverte de l'environnement culturel tiennent à cœur des professionnels exerçant chez les P'tits Amis de Oui-oui. En ce sens, le projet d'Amélie, apprentie éducatrice : les enfants fréquentant la crèche le mercredi matin ont pu participer à des temps d'éveil musical en collaboration avec le chanteur Philippe Roussel. Ainsi, ceux-ci ont pu travailler sur les paroles et les instruments de musique de la chanson "Hou Hou le loup". Ce projet s'est terminé par un temps fort où les parents étaient invités à venir découvrir le travail des enfants et l'univers du chanteur. Toujours dans cette volonté d'éveiller à la culture, les P'tits Oui-oui ont pu aussi assister, grâce au bus mis à disposition par la municipalité, au spectacle "Gustave et l'arc-en-ciel" proposé par la médiathèque intercommunale de Vagney le 20 mars dernier.



La Tourterelle

Carnaval à la maternelle la tourterelle

La pluie a eu raison du défilé en extérieur, les enfants ont donc défilé dans les classes de l'école. Ensuite ils ont dégusté crêpes et beignets avec les enfants de la crèche venus pour l'occasion.



Vie communale



Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Les enfants de la maternelle se sont rendus au GAEC d'Entre les Gouttes pour voir les agneaux nés les jours précédents.

Ils sont arrivés à la fin de la traite des brebis et Lucie en a profité pour expliquer comment elle fait et ce qu'elle utilise pour traire.

Ensuite les enfants ont eu la possibilité de goûter le lait tout frais.

Les enfants ont pu prendre dans leurs bras les agneaux nés la veille ou deux jours avant.

L'éleveur a montré aux enfants la laine des moutons.

Enfin la visite s'est terminée par une chasse aux oeufs : ils étaient vraiment bien cachés !

Voici une belle matinée passée. Merci à Lucie pour l'accueil !

Primaire

Cette année encore, les élèves de l'école Saint-Laurent ont pu vivre un temps de partage lors de la période de Carême. Tous les vendredis, les enfants ont partagé le pain, véritable symbole du bien-être ensemble. Cette année a eu un petit goût de renouveau puisque différents types de pains ont été savourés : pain focaccia, pain burger... Chacun a même pu apporter une petite contribution financière ; geste qui prend tout son sens pour montrer qu'on pense à autrui en cette période de Carême. L'argent récolté permettra de soutenir l'association « Petits Princes » pour réaliser le rêve d'un enfant malade. Pour clore ce temps de partage, la classe de CE2 a préparé du pain de mie pour toute l'école : une première pour beaucoup d'entre eux qui étaient ravis de mettre les mains à la pâte, ou plutôt, de mettre les mains dans la pâte !



Collège

Le collège Saint-Laurent est fier de sa place au classement des Collèges des Vosges. Les résultats ont été dévoilés le 21 mars :

Une belle augmentation du taux de réussite au diplôme national du brevet, une belle augmentation de la moyenne écrite au DNB et surtout un taux d'accès à la 3^e bien supérieur à la moyenne, preuve que les élèves se sentent bien dans le collège.

Au cours de ce mois de mars, les élèves ont profité de la semaine de Maths, semaine des Langues et semaine de la Presse. C'est grâce à ces semaines à thème, à tous les projets que les collégiens se plaisent dans leur école.



3 Rue Mougel Bey
88250 LA BRESSE
Tél. 03 29 25 41 61

Sport

La Bressaude Le mot du président

Hommage à Nicolas Holveck



Nicolas Holveck est parti trop tôt vers d'autres cieux après une longue et implacable maladie. Il a tant donné au sport qu'il m'était impossible de commencer l'écriture de cet article sans rappeler quel exemple il aura été. Les médias nationaux et régionaux n'ont pas taris d'éloges sur son destin et sa carrière exceptionnels dans le monde

du football professionnel, couronnés par la Direction et la Présidence de clubs prestigieux de 1^{re} division tels que Rennes et Monaco, après qu'il ait fait ses armes au club de Nancy dont il pris avec succès la direction pendant plusieurs années et où il acquit par son travail et ses compétences une notoriété nationale reconnue par ses pairs.

Mais au delà de tous les hommages qu'il mérite, Nicolas transmet un fabuleux message d'espoir à tous nos jeunes sportifs à la recherche de quelle trajectoire donner à leur vie, de quel métier exercer conciliant sport et possibilité de réussite. Il a en effet magistralement démontré qu'un jeune écolier Bressaud pouvait atteindre les sommets dans cette filière.

A l'instar des nombreuses femmes et hommes auteurs d'exploits sportifs ou au destin hors du commun, il aura contribué à porter le nom de La Bresse bien loin de sa terre natale et en cela nous lui devons une éternelle, fraternelle et affectueuse reconnaissance.

Puissent nos jeunes avoir envie de marcher dans ses pas, sans barrière ni limite.

*Gérard Dumaine
Président de La Bressaude*

Encore beaucoup d'activité ou une grande activité au mois de mars au cours duquel les 14 sections sportives ont toutes participé à des compétitions. Fin des coupes du monde et des championnats de France au menu des skieurs, mais aussi des crossmen et traileurs. Reprise des activités moto, vtt, triathlon et gymnastique. A la pétanque, c'est désormais en extérieur qu'il faudra taquiner le cochonnet.

Et pour les sections dont l'activité est calquée sur le rythme scolaire, comme le basket et le tennis de table, la fin des championnats est en approche avec de bons résultats.

La section Tir Sportif a encore fait feu de tout bois en participant aux championnats de France des écoles de tir des clubs, au championnat régional individuel et aux championnats des Vosges des écoles de tir où les jeunes se sont distingués en empochant 4 titres de championnes et un record départemental.

Et aux évaluations internationales de Chateauroux, Paula Oudot a fait parler la poudre terminant seule juniore française qualifiée pour les championnats d'Europe à 25m en juin en Croatie. Elle intègre l'équipe de France et le pôle espoirs national de Bordeaux.

Du côté du VTT, en raison d'une forte demande, la section Roue Verte change de braquet avec la création d'un deuxième groupe de jeunes à l'école du vélo. C'est toujours une grande satisfaction d'accueillir de nouveaux apprentis sportifs attirés par le sport et volontaires pour apprendre, se perfectionner et appréhender la compétition.

Fin mars-début avril, la section tennis a organisé son tournoi annuel ; 94 joueurs qui étaient inscrits confirmant le succès de cette compétition et le dynamisme retrouvé grâce à une équipe de dirigeants qui n'hésite pas à monter au filet.

Enfin pour l'ouverture de la saison d'enduro moto, Ethan et Noa Poirot se distinguent et montent sur le podium de la Val de Lorraine classic avant de mettre plein gaz sur l'enduro de La Bresse le 21 avril.

En termes d'activité et de résultats sportifs, les sections ont participé à **53 compétitions et match et obtenu 58 podiums et victoires.**

Sport La Bressaude Ski club



Clap de fin pour les compétitions de ski avec une dernière course organisée à La Bresse le 13 mars pour tous les jeunes du massif sur la neige de la piste école de la station Labellemontagne, que le club remercie pour son aide précieuse, sans oublier de remercier aussi les moniteurs de l'ESF toujours prêts à participer.

En alpin, faute de neige dans les Vosges et le Jura, c'est sur les pistes d'Avoriaz que le club est allé chercher la neige pour disputer la finale de la coupe des Vosges. Le ski club monte sur la 3^e marche du podium au classement des clubs du massif.

En fond, Delphine Claudel termine la coupe du monde à une 16^e place soit une progression de 5 places par rapport à la saison dernière, et ce malgré quelques problèmes de santé qui lui ont coûté assurément plusieurs places. Avec seulement deux médailles de bronze, les Championnats de France n'ont pas apporté les résultats espérés malgré les très bonnes performances enregistrées en coupe de France et le ski club se voit reclassé en D2. Ranspach reste le seul club de ski nordique du massif des Vosges classé en D1.

En biathlon, la saison n'a pas été complète pour Paula Botet, elle aussi confrontée à un souci de santé qui l'a écartée des pistes trop longtemps pour conserver son petit globe de cristal obtenu l'an dernier sur le sprint et sa médaille de bronze au général, malgré un bon retour avec une 2^e place sur le relais mixte de l'étape d'Obertilliach de l'IBU Cup. Mais les très bons résultats des biathlètes en coupe et championnat de France sont porteurs d'espoirs pour les saisons prochaines.

En saut et combiné, les 3 filles ont cependant trusté les places d'honneur dans leur catégorie aux championnats de France.

Pour conclusion, ce mois de mars laisse un peu sur la faim, mais l'attribution par la Fédération française de ski de l'organisation des championnats de France de ski d'été les 5 et 6 octobre prochains est un gage de confiance. Cette manifestation renouvelée après ceux d'hiver en mars 2022, les projecteurs du ski nordique seront à nouveau braqués sur La Bresse.

État-civil

Mars 2024

Naissances

Achille, né le 23 février, fils de Julien Saporiti et Emie Gehin

Andrea, né le 2 mars, fils de Alexis Bierren et Luce Richard

Décès

Thérèse Vaxelaire, âgée de 91 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Paul François, décédée le 3 mars à La Bresse.

Noëlle Mougel, âgée de 88 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Marcel Badonnel, décédée le 15 mars à La Bresse.

Raymonde Poirot, âgée de 87 ans, domiciliée 1D route du Droit, veuve de Michel Antoine, décédée le 15 mars à Saint-Dié-des-Vosges.

Tir

Belle initiative prise par le Comité de section Tir Sportif pour gonfler ses effectifs et en assurer le renouvellement progressif et naturel, gage de pérennité de l'activité.

En effet une convention a été signée avec le collège Saint Laurent pour faire découvrir aux élèves de 4^e intéressés cette discipline sportive qui demande concentration, maîtrise de soi et patience, autant de facultés à développer qui pourront leur servir dans le futur de leur vie.



Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

☎ 03 55 82 17 79

☎ 06 23 07 69 20

✉ marcmorel88250@outlook.fr

📍 179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Aubert

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'été des déchèteries du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÉLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA



du 4 au 12 mai

Festival de Sculpture Camille Claudel

Halle des Congrès - Halle Patinoire >

Infos : Programme complet dans le Zoom



du 4 mai au 30 juin

Expo invités d'honneur du Festival de Sculpture

Maison de La Bresse > du mardi au dimanche de 14h à 18h

Pendant le Festival de Sculpture :

Tous les jours de 10h-12h et 14h à 18h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



8 mai

Cérémonie Patriotique Victoire 45

Église et monuments aux Morts >
à partir de 10h30

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 71 77 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



18 mai

Les Bress'tivales

Halle couverte patinoire > de 18h à 23h

Infos : Mairie - Service communication
03 29 25 40 21 - culture@labresse.fr
Music Live Events - 06 32 50 69 76

18-19 mai

Granfondo Vosges

Départ et arrivée Station La Bresse-Hohneck > de 10h à 19h

Infos : Top Club France - 04 37 43 33 80 - matthieu.fenault@golazo.com

21 mai

Don du sang

Salle des Fêtes > de 16h à 19h30

Infos : Etablissement Français du Sang
03 83 44 62 62

25 mai

100 ans du Club Vosgien

Halle des Congrès >

Infos : Club Vosgien

M. Jean-Pierre Vincent-Viry - 03.29.25.46.42
clubvosgien.labresse88@yahoo.fr

26 mai

Expositions de voitures

Halle patinoire > de 9h à 12h

Infos : Retro Loisirs Ligne Bleue

Remy Alain - Tél. : 06 24 33 72 40

26 mai

Bourses aux plantes

Place du Champtel > de 8h30 à 12h30

Infos : Association les Jardiniers

Raymond Marchand - Tél. 07 71 32 90 39
raymond.marchand58@gmail.com

Le mois prochain

4 juin

20h04, de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20h 04

Infos : Mairie - Service communication
03 29 25 40 21 - culture@labresse.fr

A venir

19 octobre

Concert de Manu Lanvin

& The Devil Blues

& Guest Gérard Lanvin

Salle des Fêtes > 20h 30

Infos : Music Live Events

Tél. : 06 32 50 69 76

Culture

Loisirs

Divers